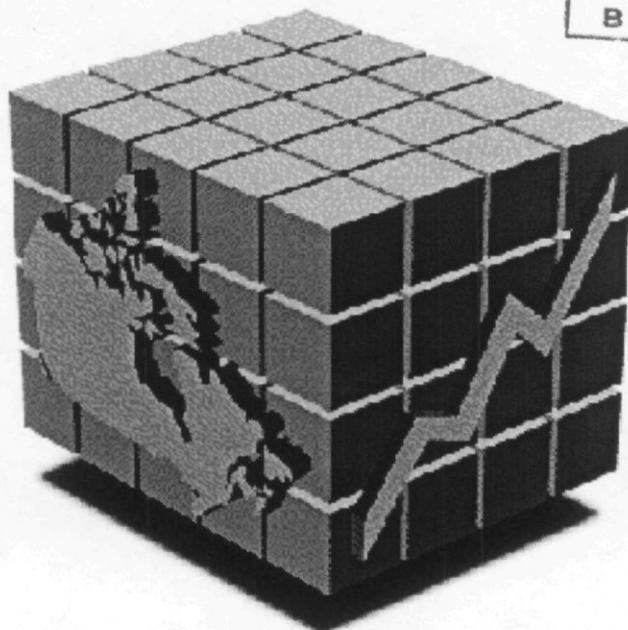
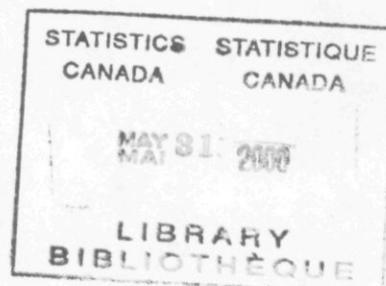


N° 92F0025XDF au catalogue

# Fichiers schématiques du réseau routier Recensement de 1996

Guide de référence



STATISTIQUE CANADA

# GEO

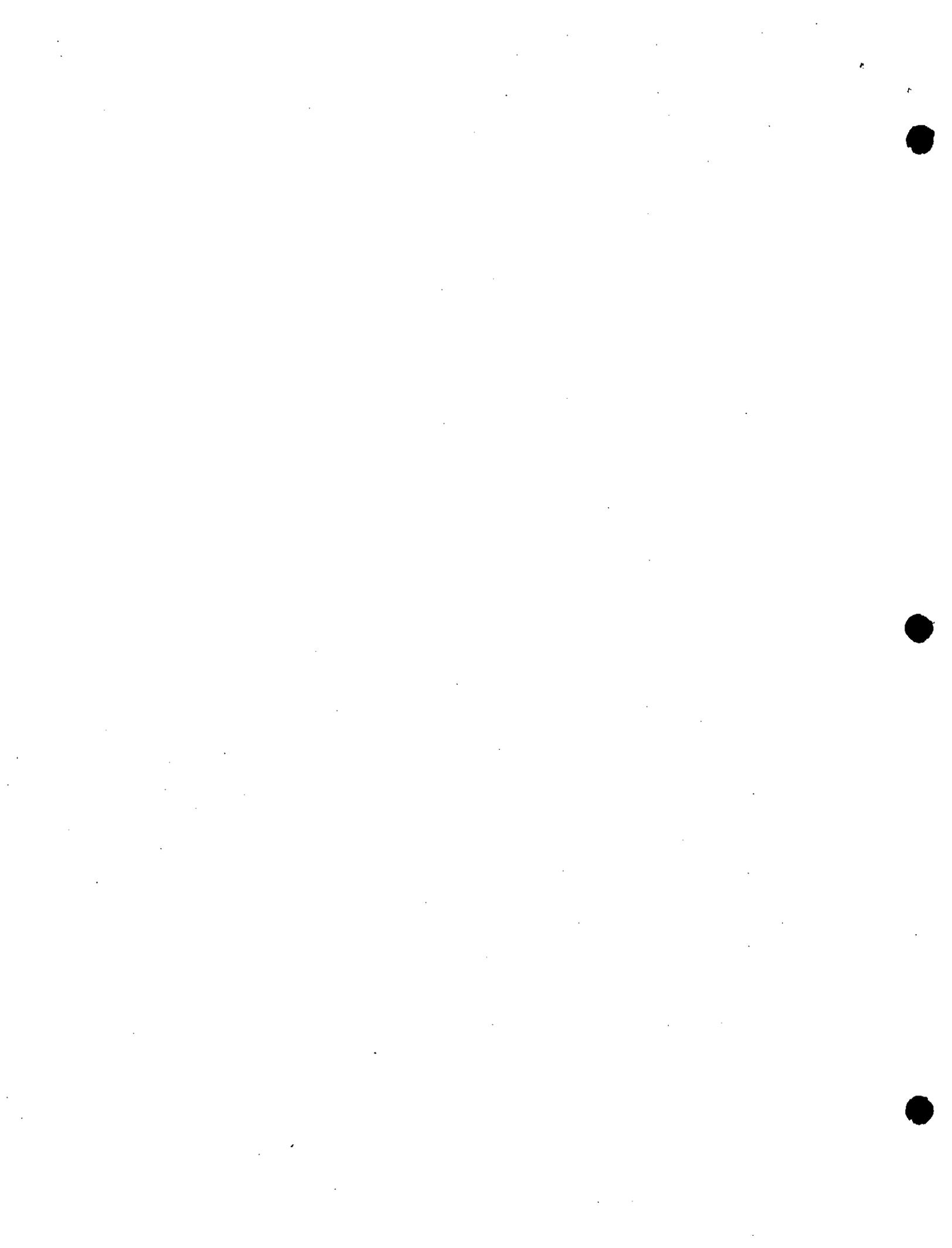
STATISTICS CANADA



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada



## Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Des données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, impriméordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressé à un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada:

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

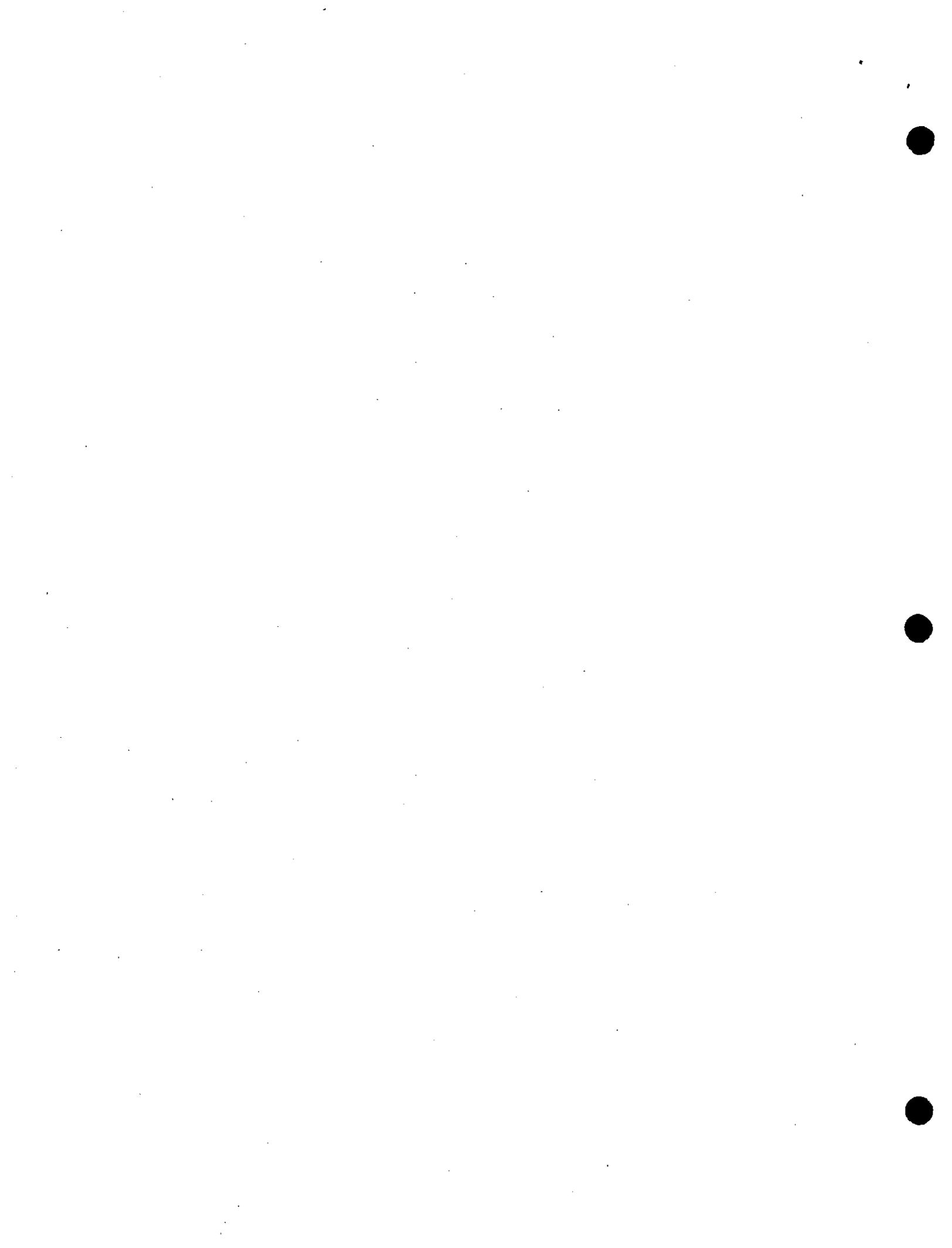
Un service d'appel interurbain sans frais est offert à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres de consultation régionaux.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)</b>	<b>1 800 267-6677</b>

Vous pouvez également visiter notre site sur le W3 : <http://www.statcan.ca>

## Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observés par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.





Statistique Canada

## ***Fichiers schématiques du réseau routier***

### ***Recensement de 1996***

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre  
responsable de Statistique Canada

©Ministre de l'Industrie, 1997

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent produit, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6

Décembre 1997

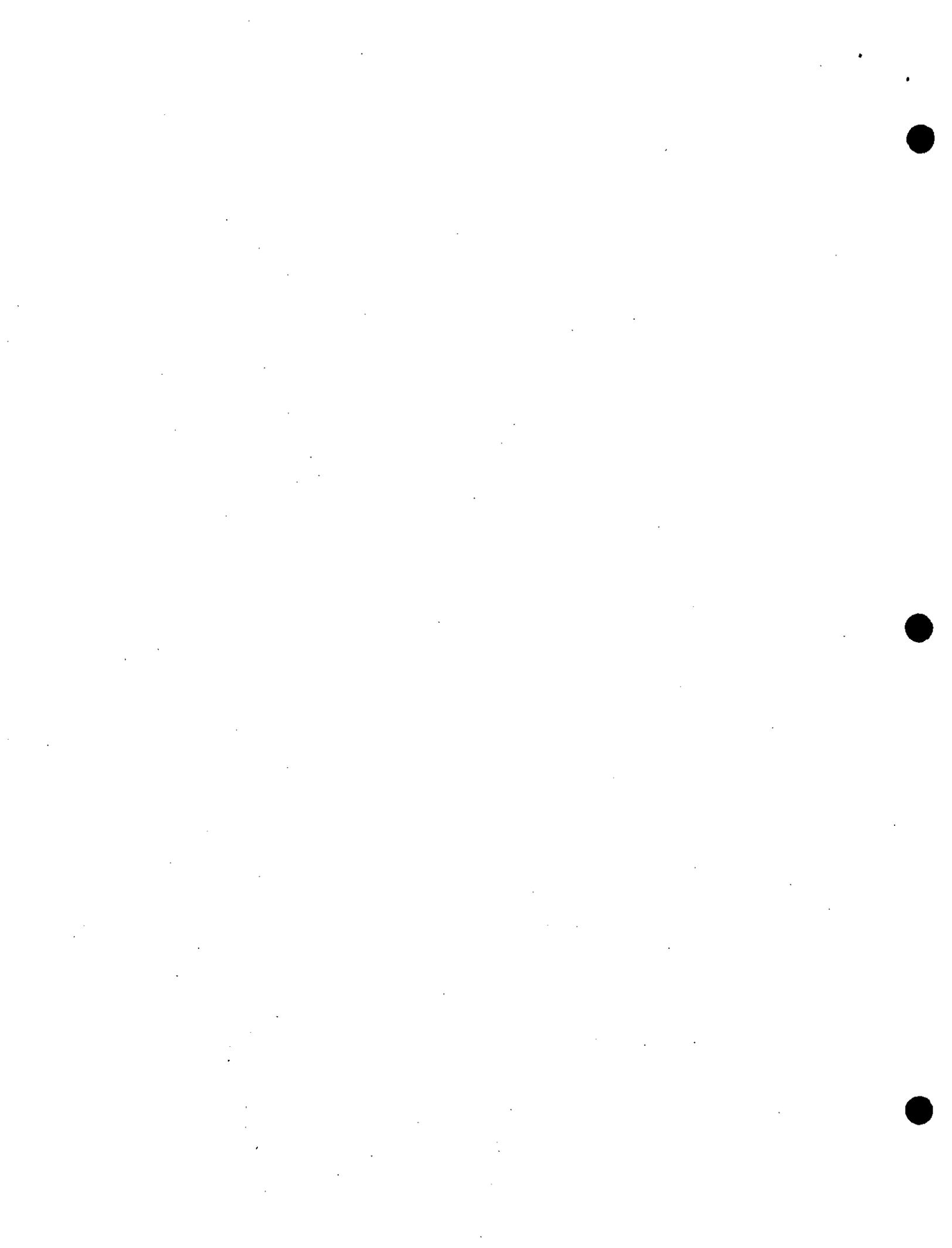
Guide de référence des produit n° 92F0025XDF au catalogue

Ottawa

---

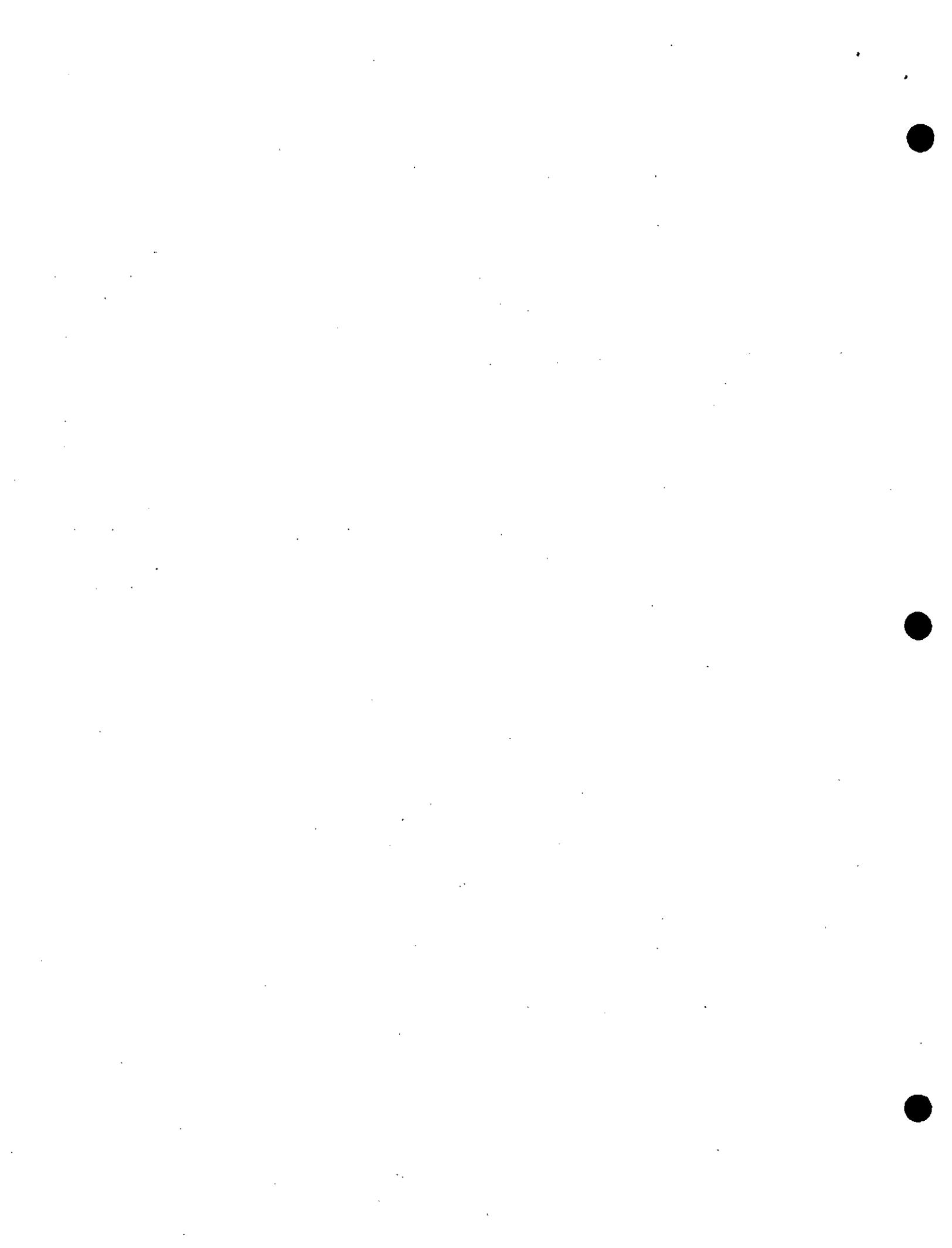
#### **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

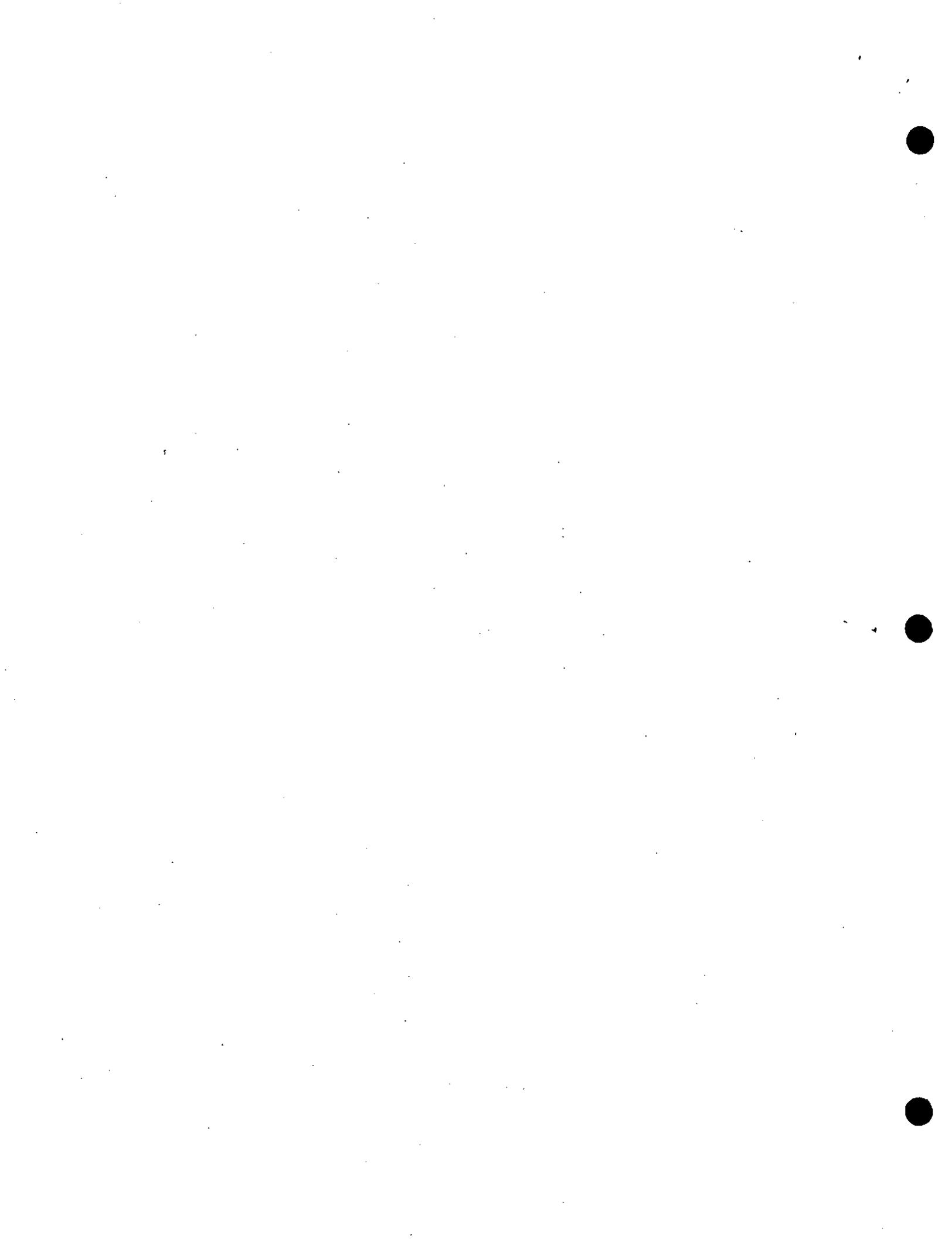


## **Quoi de neuf dans les Fichiers schématiques de réseaux routiers de 1996**

- *Certaines rives et certains lacs ont été ajoutés*
- *Certaines rues principales supplémentaires ont été ajoutées*
- *Offert en français ou en anglais*



	Page
<b>1. Au sujet de ce guide</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Aperçu</b> .....	<b>2</b>
2.1 Description.....	2
2.2 Objet du produit .....	2
<b>3. Au sujet de ce produit</b> .....	<b>4</b>
3.1 Contenu.....	4
3.2 Date de référence.....	4
3.3 Comparaison avec le Fichier schématique de réseaux routiers de 1991.....	4
<b>4. Qualité des données</b> .....	<b>5</b>
4.1 Historique .....	5
4.1.1 Documents de référence .....	5
4.1.2 Méthode de dérivation.....	5
4.2 Précision de localisation.....	5
4.3 Précision des attributs.....	6
4.4 Cohérence logique .....	6
4.5 Intégralité.....	6
<b>5. Spécifications techniques</b> .....	<b>7</b>
5.1 Instructions pour l'installation .....	7
5.2 Disposition des enregistrements et descriptions des éléments/champs .....	7
5.2.1 Taille des fichiers .....	11
<b>6. Glossaire</b> .....	<b>12</b>
<b>Annexe A. Hiérarchie des unités géographiques nationale, métropolitaine et code postal, 1996</b> .....	<b>17</b>
<b>Annexe B. Unités géographiques selon la province et le territoire, 1996 (jusqu'en novembre 1996)</b> .....	<b>18</b>
<b>Annexe C. Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, 1996</b> .....	<b>19</b>
<b>Références</b> .....	<b>20</b>
<b>Produits et services de la géographie</b> .....	<b>21</b>
<b>Entente de licence pour l'utilisation restreinte d'un produit de données</b> .....	<b>29</b>



## ***1. Au sujet de ce guide***

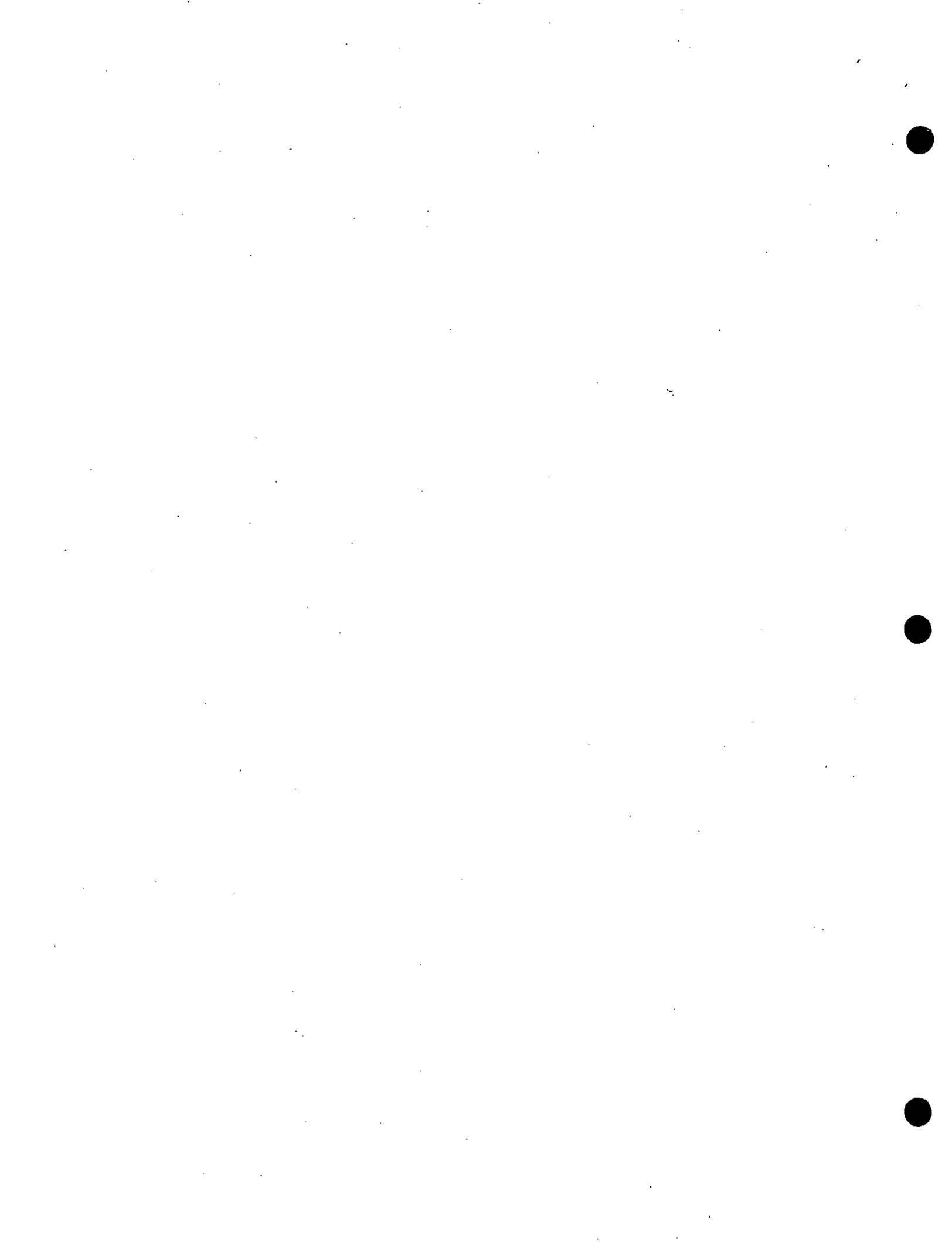
Le présent guide de référence examine brièvement les fichiers schématiques de réseaux routiers (FSRR) de 1996 et la méthode utilisée pour créer ce produit. Il offre également des renseignements sur la qualité des données qui sont compris dans la section 4.

Les spécifications techniques de la section 5 précisent la configuration exigée, les instructions pour l'installation, les clichés d'enregistrements, les règles d'affectation des noms des fichiers en format Arc/Info<sup>MC</sup> et MapInfo<sup>MC</sup> pour Windows<sup>TM</sup>, les listes de classification des traits et des types de rues ainsi que la taille des fichiers (en octets).

Les termes et les concepts géographiques en sont décrits dans le glossaire. D'autres détails à ce sujet apparaissent dans le Dictionnaire du recensement de 1996, n° 92-351-XPB au catalogue. Des renseignements supplémentaires sont fournis en annexe, suivis d'une liste des produits et des services connexes.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels spécifiques existants permettent d'utiliser les de 1996. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour obtenir plus de renseignements à cet égard. Statistique Canada tient une liste à jour des distributeurs en Fichiers schématiques de réseaux routiers (FSRR) de 1996 dans un format utilisable par leur logiciel. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Le présent guide de référence s'inspire des données les plus complètes offertes au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données. Pour plus de renseignements, voir la section 4, Qualité



## 2. Aperçu

### 2.1 Description

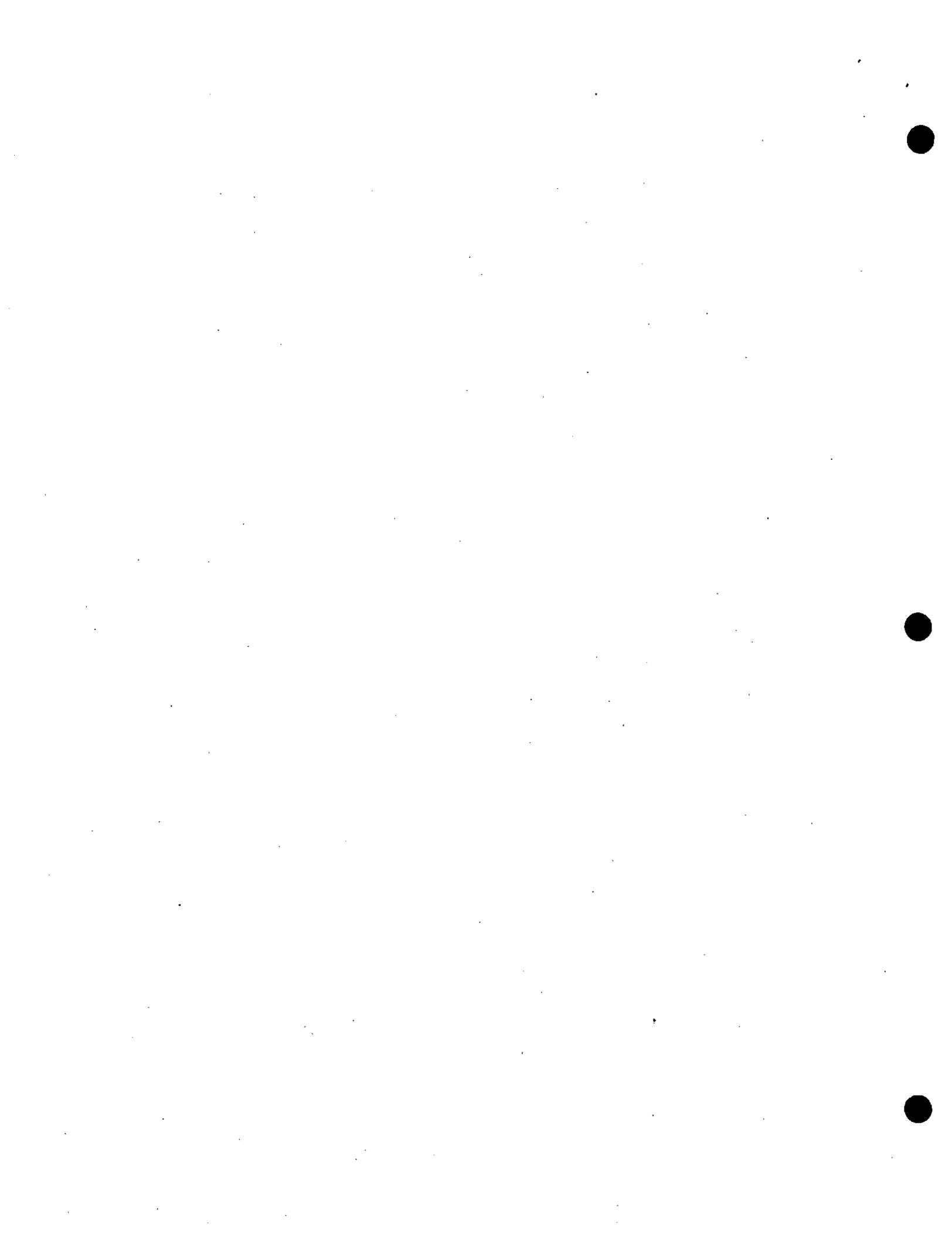
Il existe des Fichiers schématiques de réseaux routiers (FSRR) pour les régions couvertes par les Fichiers des réseaux routiers dans les 25 **régions métropolitaines de recensement (RMR)** et les 15 **agglomérations de recensement (AR)** qui sont comprises dans le Programme des **secteurs de recensement**. Les (FSRR) sont des Fichiers de réseaux routiers ayant été «élagués» dans lesquels figurent les rues principales et les chemins de fer (avec les noms des rues mais sans les tranches de numéros civiques). Pour déterminer les rues «principales», on a pris comme point de départ les traits formant les limites des secteurs de recensement (SR). Lorsqu'il était établi qu'une rue constituait la limite d'un SR, on s'efforçait d'inclure le prolongement de celle-ci qui ne constituait plus la limite afin d'assurer la continuité. Les FSRR ne renferment pas tous les traits formant les limites des SR.

Les limites des secteurs de recensement ont servi à déterminer les rues «principales» dans les centres urbains pour les deux raisons suivantes : les limites des secteurs de recensement correspondent souvent à des rues importantes d'une ville; cela a facilité l'automatisation du processus d'«élagage».

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les fichiers de base ayant servi à créer les FSRR, se reporter au Guide de référence du Fichier de réseaux routiers de 1996.

### 2.2 Objet du produit

Les FSRR sont offerts aux utilisateurs qui n'ont pas besoin de l'information détaillée contenue dans les Fichiers des réseaux routiers. Ils ont été produits dans le seul but de fournir des traits de référence cartographique aux fins de la production de cartes thématiques au moyen des Fichiers numériques cartographiques des SR (FNC).

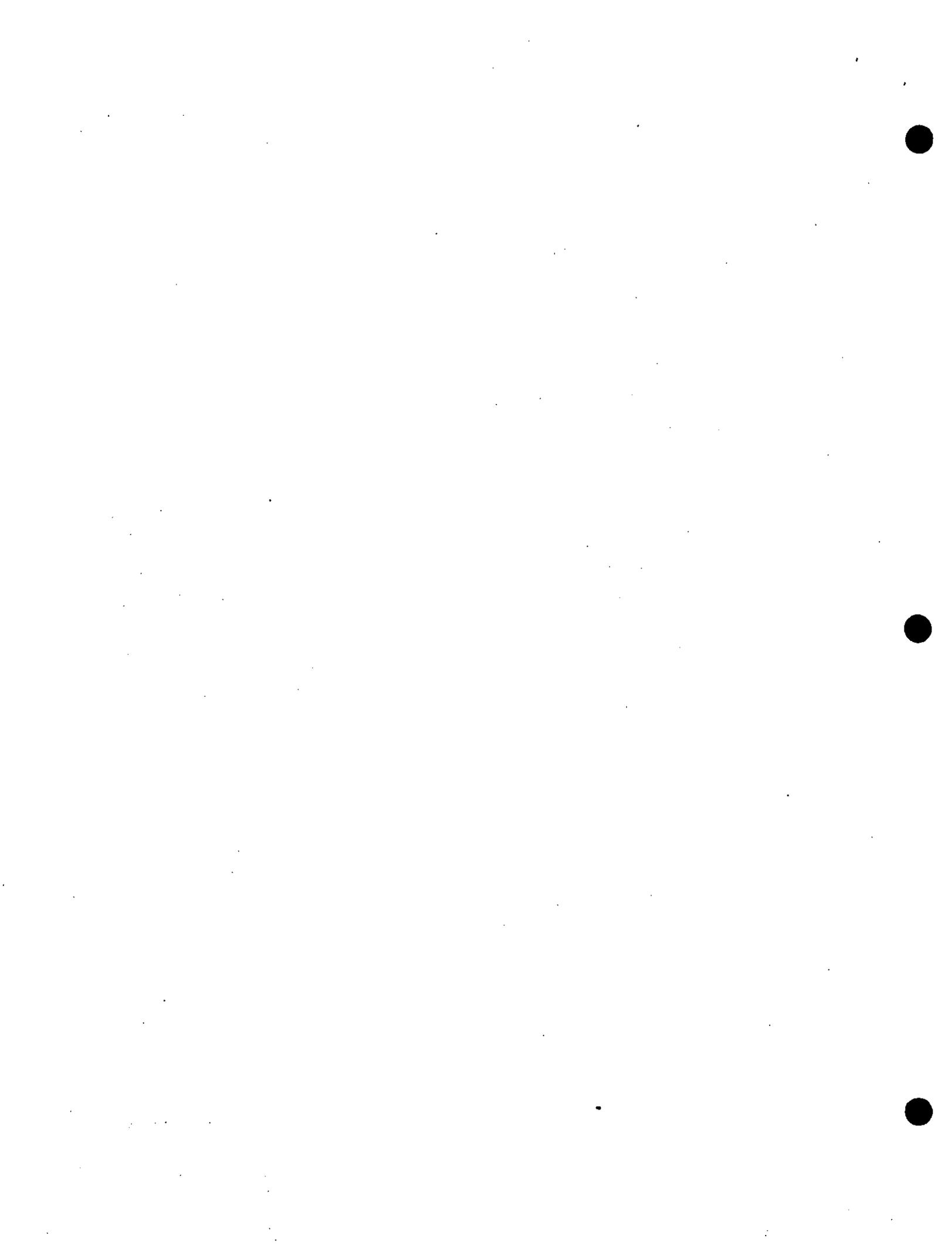


---

**Tableau 1. Les fichiers schématiques de réseaux routiers (FSRR)****RMR/AR**

---

Abbotsford, B.C. (AR)  
Belleville, Ont. (AR)  
Brantford, Ont. (AR)  
Calgary, Alta. (RMR)  
Chicoutimi - Jonquière, Que. (RMR)  
Edmonton, Alta. (RMR)  
Guelph, Ont. (AR)  
Halifax, NS (RMR)  
Hamilton, Ont. (RMR)  
Kamloops, B.C. (AR)  
Kelowna, B.C. (AR)  
Kingston, Ont. (AR)  
Kitchener, Ont. (RMR)  
Lethbridge, Alta. (AR)  
London, Ont. (RMR)  
Moncton, N.B. (AR)  
Montréal, Que. (RMR)  
North Bay, Ont. (AR)  
Oshawa, Ont. (RMR)  
Ottawa - Hull, Ont.-Que. (RMR)  
Peterborough, Ont. (AR)  
Prince George, B.C. (AR)  
Québec, Que. (RMR)  
Red Deer, Alta. (AR)  
Regina, Sask. (RMR)  
St. Catharines - Niagara, Ont. (RMR)  
St. John's, Nfld. (RMR)  
Saint John, N.B. (RMR)  
Sarnia, Ont. (AR)  
Saskatoon, Sask. (RMR)  
Sault Ste. Marie, Ont. (AR)  
Sherbrooke, Que. (RMR)  
Sudbury, Ont. (RMR)  
Thunder Bay, Ont. (RMR)  
Toronto, Ont. (RMR)  
Trois-Rivières, Que. (RMR)  
Vancouver, B.C. (RMR)  
Victoria, B.C. (RMR)  
Windsor, Ont. (RMR)  
Winnipeg, Man. (RMR)



### **3. Au sujet de ce produit**

#### **3.1 Contenu**

Les renseignements sur les attributs des rues sont le nom de la rue, le type de rue et sa direction lorsque cette dernière fait partie du nom de la rue (p. ex., Première avenue Est). Les FSRR sont considérés comme des produits normalisés offerts dans les formats MapInfo<sup>MC</sup> et ARC/INFO<sup>MC</sup> en coordonnées latitude/longitude NAD 27. Il s'agit de fichiers de lignes sans topologie de polygone.

#### **3.2 Date de référence**

La **date de référence géographique** est une date fixée par Statistique Canada marquant la mise au point de la structure géographique pour laquelle des données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence des unités géographiques du recensement de 1996 est le **1<sup>er</sup> janvier 1996**. La date de référence du Fichier schématique de réseaux routiers est le jour du recensement, soit le 14 mai 1996.

#### **3.3 Comparaison avec le Fichier schématique de réseaux routiers de 1991**

Les Fichiers schématiques de réseaux routiers de 1996 ressemblent au produit de 1991, auquel s'ajoutent certains traits et attributs d'information récents. Les dates de référence des renseignements sur les attributs des rues et des adresses sont les mêmes pour l'ensemble des Fichiers schématiques de réseaux routiers et reflètent les renseignements recueillis le jour du recensement, le 14 mai 1996.

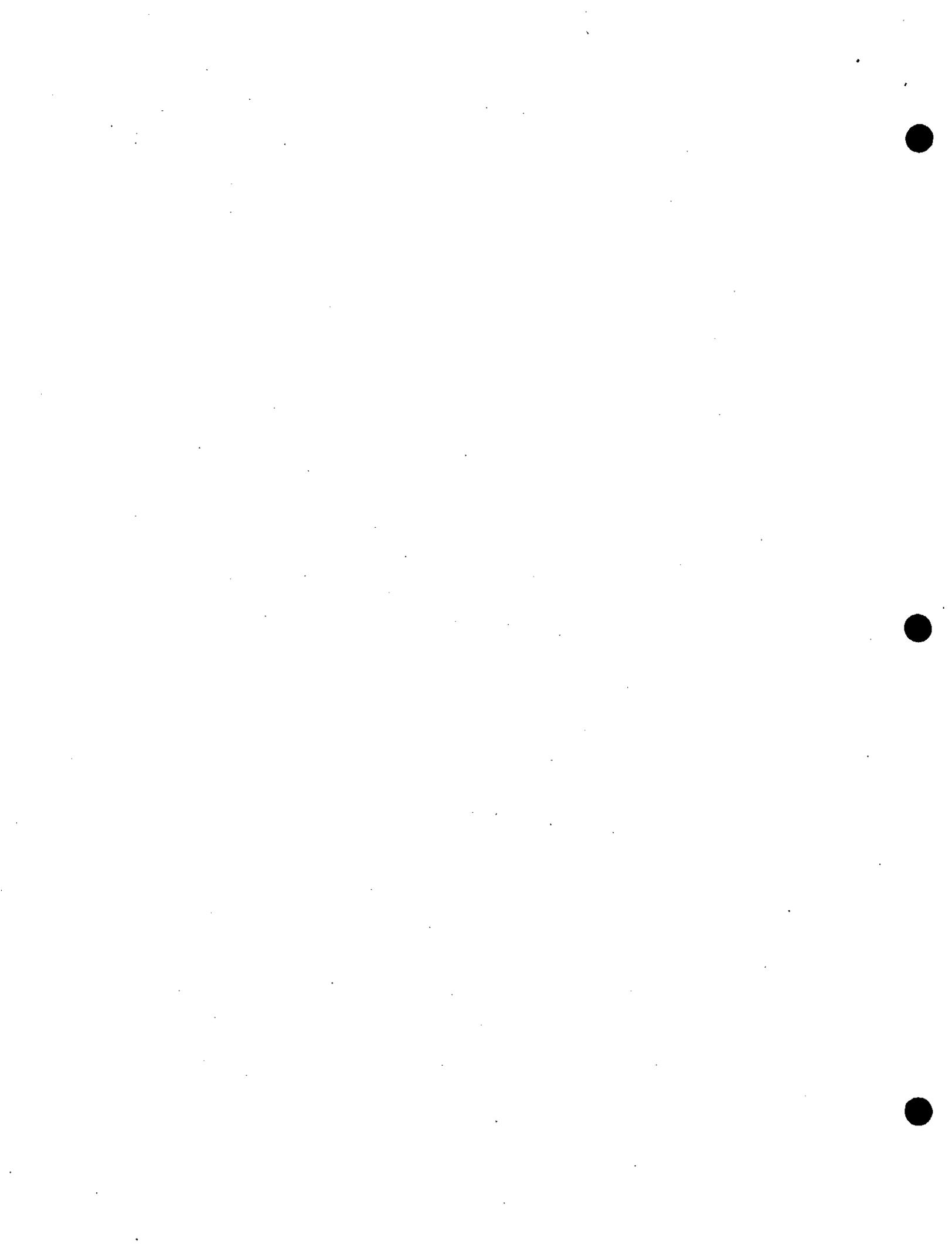
Les produits sur le Fichier des réseaux routiers de 1996 sont offerts dans les deux langues officielles.

#### **3.4 Restrictions**

Les FCRR ont été produits dans le seul but de fournir certains traits de référence cartographique aux fins de la production de cartes thématiques au moyen des Fichiers numériques cartographiques (FNC) des SR.

#### **3.5 Utilisations suggérées**

Les Fichiers schématiques de réseaux routiers de 1996 renferment un sous-ensemble de rues et de chemins de fer tirés des Fichiers des réseaux routiers de 1996. Ils ont été produits dans le seul but de fournir des traits de référence cartographique aux fins de la production de cartes thématiques au moyen des Fichiers numériques cartographiques (FNC) des SR.



## 4. Qualité des données

Le présent énoncé sur la qualité des données a pour but d'aider l'utilisateur à déterminer dans quelle mesure les données se prêtent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire. Les cinq éléments fondamentaux d'un énoncé sur la qualité des données sont : historique, précision de localisation, précision de mesure, précision de mesure et précision de mesure (voir Statistique Canada, 1992).

### 4.1 Historique

*Par historique, on entend la description des documents de référence d'où sont extraites les données ainsi que les méthodes utilisées. L'historique précise la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de produire la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

#### 4.1.1 Documents de référence

Les Fichiers schématiques de réseaux routiers ont été établis à partir des Fichiers de réseaux routiers de 1996 et des Fichiers numériques des limites des SR de 1996. Pour obtenir une description complète des FRR, reportez-vous au *Guide de référence du Fichier de réseaux routiers de 1996*; pour ce qui est du *Fichier numérique des limites*, consultez le *Guide de référence des Fichiers numériques des limites et Fichiers numériques cartographiques de 1996*.

#### 4.1.2 Méthode de dérivation

L'opération d'«élagage» des FRR ayant mené à la création des FSRR a débuté par la détermination des rues qui constituaient également des limites de SR. Pour ce faire, on a superposé les Fichiers numériques des limites des SR aux FRR de 1996, dans un environnement MapInfo<sup>MC</sup>, afin de repérer les traits formant une limite de SR. Ceci a produit une version «schématique» du FRR. Des rues majeures, des traits hydrographiques et des chemins de fer ont été ajoutées de façon interactive. Quelques traits physiques ont été ajoutés le long des limites du FRR. Dans certains cas, ces traits peuvent apparaître comme de petits segments de ligne non reliés.

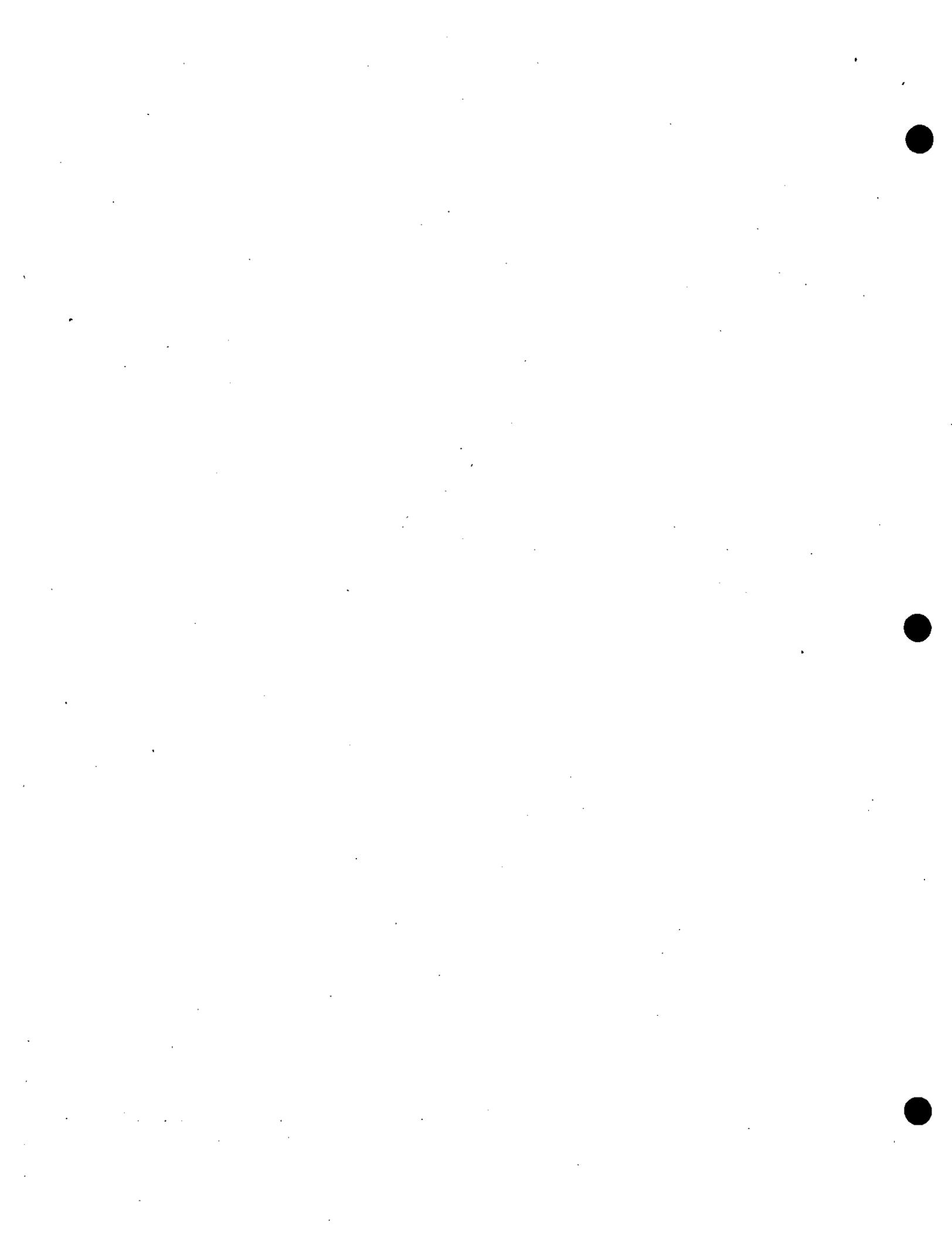
Conversion en format ARC/INFO<sup>MC</sup> :

Le module ARCLINK de MapInfo<sup>MC</sup> a servi à convertir les fichiers de lignes MapInfo<sup>MC</sup> en format ARC/INFO<sup>MC</sup> EXPORT.

### 4.2 Précision de localisation

*Par cette expression, on entend l'écart entre l'emplacement «véritable» d'une caractéristique du monde réel et son emplacement «estimatif» dans le fichier numérique ou dans un autre produit.*

La précision de localisation dépend de la qualité des documents de référence utilisés et des méthodes ayant servi à créer les fichiers (p. ex., traçage manuel, numérisation, etc.). Aucune mesure numérique de la précision de localisation n'a été prise. Les FSRR visent à servir de référence pour situer les limites cartographiques des SR; les traits linéaires dans les FSRR correspondent aux limites.



### **4.3 Précision des attributs**

*Par précision des attributs, on entend l'exactitude des données non cartographiques associées à chaque traits (tel que le nom du trait).*

Les renseignements relatifs aux attributs qui figurent dans le FSRR sont notamment le NOM, le TYPE et la DIRECTION. La précision des attributs des données comprises dans le FSRR de 1996 dépend entièrement du FRR de 1996.

Il se peut que certains segments de ligne dans un FSRR ne soient pas identifiés par un nom. Ces enregistrements en blanc n'ont pas d'incidence sur l'utilisation pour laquelle les FSRR sont prévus.

### **4.4 Cohérence logique**

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques (c.-à-d. dans quelle mesure les éléments de la structure des données sont conformes aux règles qui leur sont imposées).*

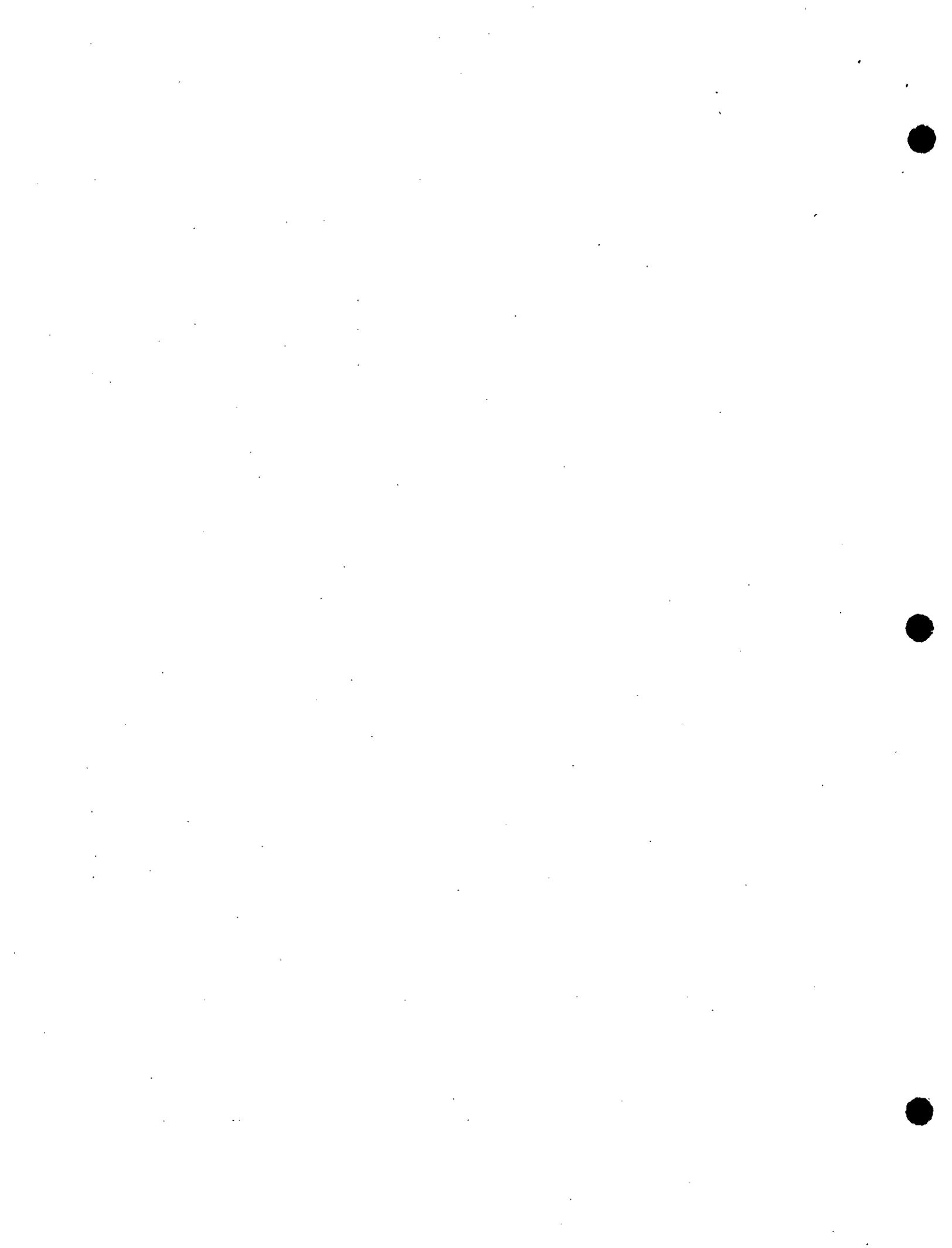
Il se peut que quelques petits segments de ligne détachés figurent dans les FSRR à cause du processus de sélection à partir des FRR. Ils ne devraient avoir aucune incidence sur l'utilisation des fichiers comme documents de référence pour la superposition avec les FNC des secteurs de recensement, usage pour lequel ils étaient destinés.

### **4.5 Intégralité**

*L'intégralité est la mesure dans laquelle les entités géographiques (caractéristiques) sont saisies conformément aux spécifications de saisie des données. Ce concept concerne aussi les critères de sélection, les définitions et les autres*

Les traits qui forment les limites des SR ne sont pas tous inclus dans les FSRR puisque l'intégralité n'était pas essentielle aux fins de ces fichiers.

Il n'existe pas de FSRR pour les régions situées dans les RMR/AR subdivisées en SR qui ne sont pas couvertes par les



## 5. Spécifications techniques

### Le Fichier schématique de réseaux routiers

Tous les Fichiers schématiques de réseaux routiers de 1996 sont offerts en deux formats : ARC/INFO<sup>MC</sup> EXPORT et MapInfo<sup>MC</sup> de type Window<sup>MC</sup>. Il existe une version française et une version anglaise des fichiers.

Les coordonnées sont présentées en latitude/longitude NAD 27.

Les fichiers ARC/INFO<sup>MC</sup> EXPORT ont pour extension E00 et les fichiers MapInfo<sup>MC</sup>, les extensions TAB, DAT, ID, IND et MAP.

### 5.1 Instructions pour l'installation

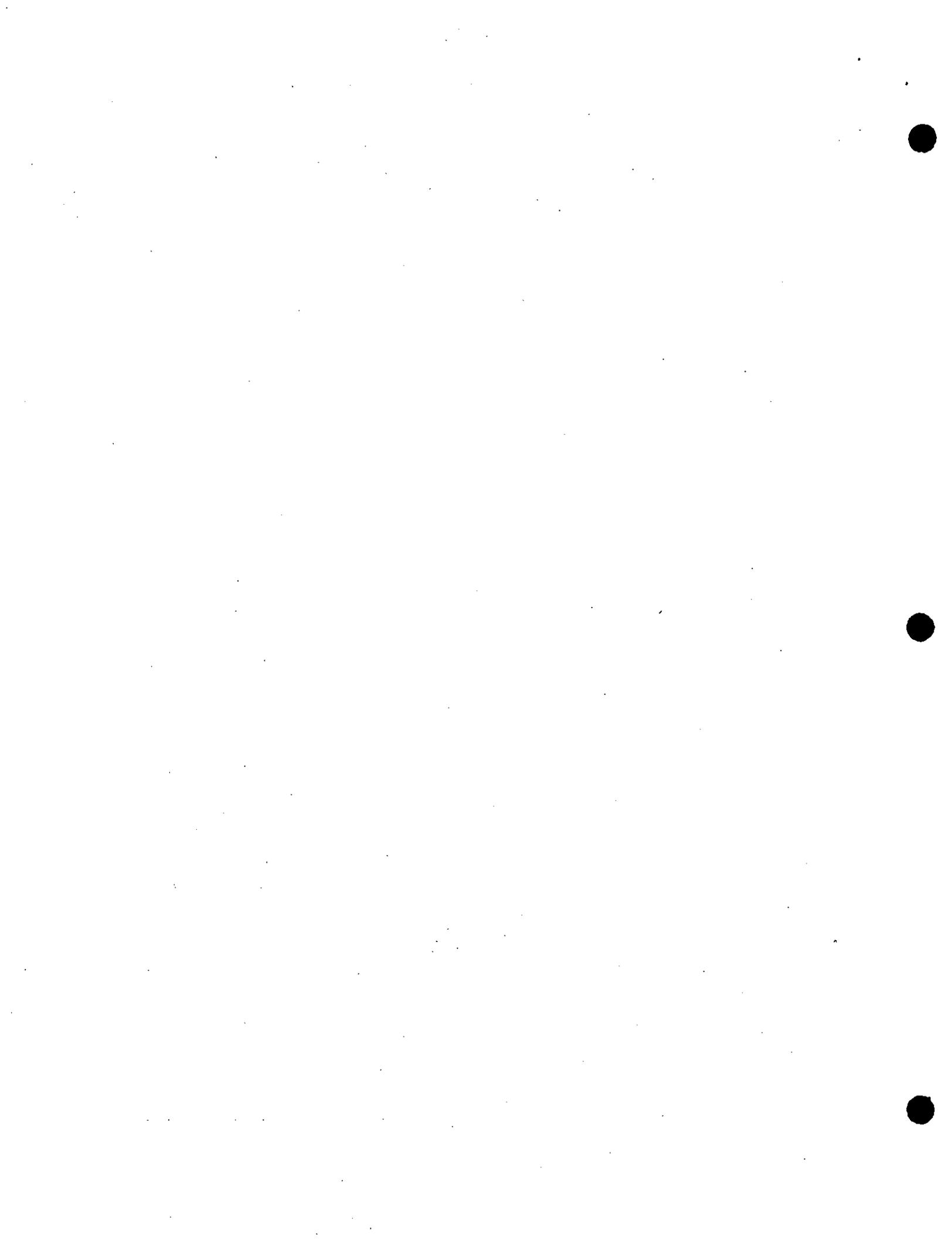
Les fichiers ARC/INFO<sup>MC</sup> EXPORT et MapInfo<sup>MC</sup> de type Windows<sup>MC</sup> sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables (extension .EXE) PKZIP<sup>MC</sup>. Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en mode DOS, en cliquant deux fois sur l'icône représentant le fichier en Windows, ou en les exécutant à partir de RUN. Des fichiers ARC/INFO<sup>MC</sup> EXPORT non compressés sont disponibles pour ceux qui ne peuvent se servir de fichiers

### 5.2 Disposition des enregistrements et descriptions des éléments/champs

Fichier schématique de réseaux routiers (fichiers MapInfo et .AAT pour ARC/INFO)

Nom de fichier (FSRR):      ARC/INFO<sup>MC</sup>                      *nomdufichier.AAT*  
    MapInfo<sup>MC</sup>                      *nomdufichier.TAB, DAT, ID, IND et MAP*

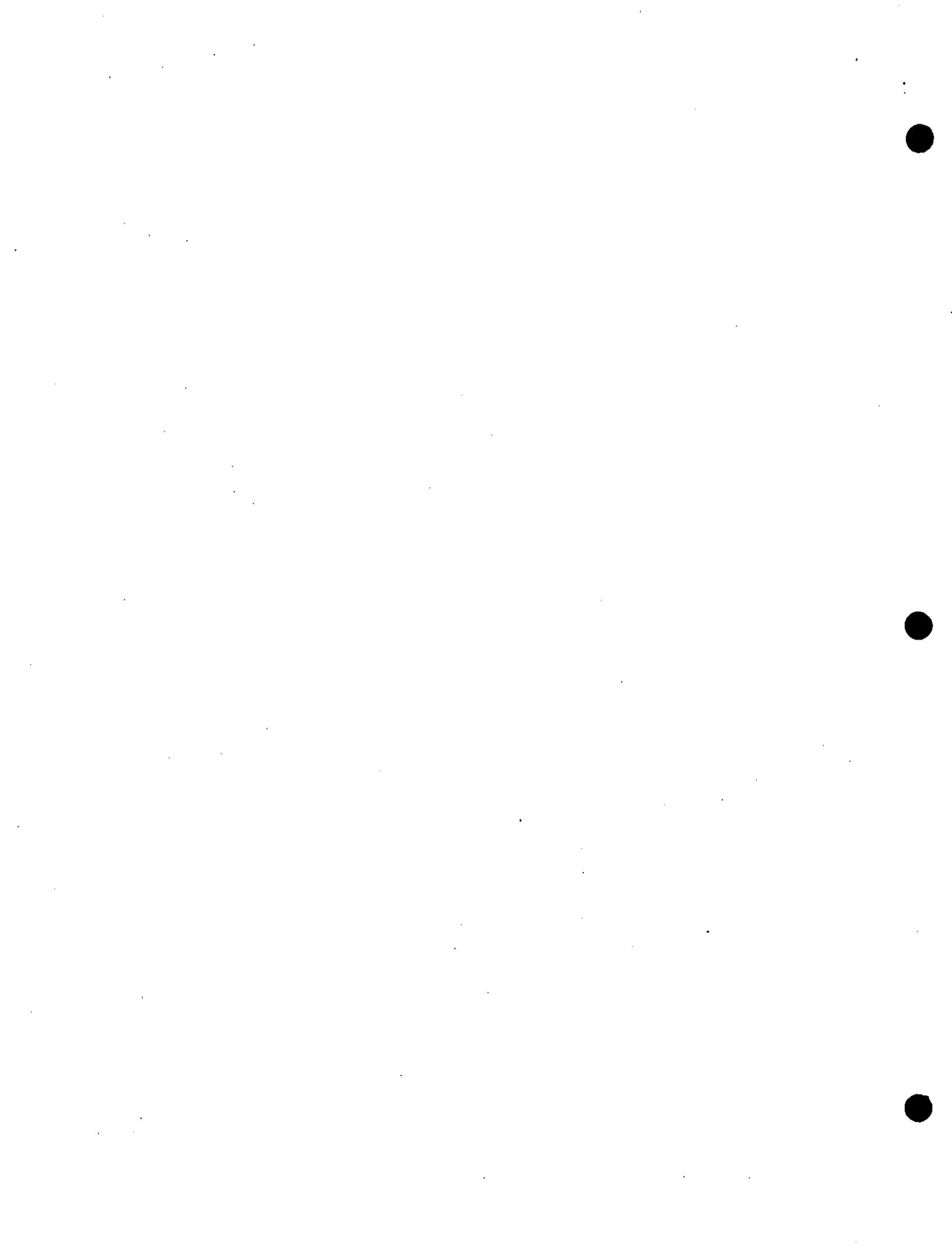
COLS ARC/INFO <sup>MC</sup>	Nom de l'élément (ARC/INFO <sup>MC</sup> )	Nom du champ (MapInfo <sup>MC</sup> )	Largeur	Extrant	Type	Décimale s
1	FNODE#	(exclus des fichiers MapInfo)	4	11	B	
5	TNODE#	(exclus des fichiers MapInfo)	4	11	B	
9	LPOLY#	(exclus des fichiers MapInfo)	4	11	B	
13	RPOLY#	(exclus des fichiers MapInfo)	4	11	B	
17	LENGTH	(exclus des fichiers MapInfo)	4	12	F	3
21	<i>nomdufichier #</i>	(exclus des fichiers MapInfo)	4	11	B	
25	<i>nomdufichier-ID</i>	(exclus des fichiers MapInfo)	4	11	B	
29	NOM	nom	20	20	C	
49	TYPE	type	2	2	C	
51	DIRECTION	direction	2	2	C	



*Spécifications techniques*

## Description des éléments/champs

Nom de l'élément (ARC/INFO)	Nom du champ (MapInfo)	Description
FNODE#		Spécifique à ARC/INFO
TNODE#		Spécifique à ARC/INFO
LPOLY#		Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (spécifique à ARC/INFO)
RPOLY#		Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (spécifique à ARC/INFO)
LENGTH		Spécifique à ARC/INFO
<i>nomdufichier #</i>		Spécifique à ARC/INFO
<i>nomdufichier-ID</i>		Spécifique à ARC/INFO
NOM	nom	Nom donné au trait (20 caractères)
TYPE	type	Code à deux caractères utilisé pour l'identification des rues adressables à voie simple ou double
DIRECTION	direction	Code à deux caractères qui identifie la direction de la rue

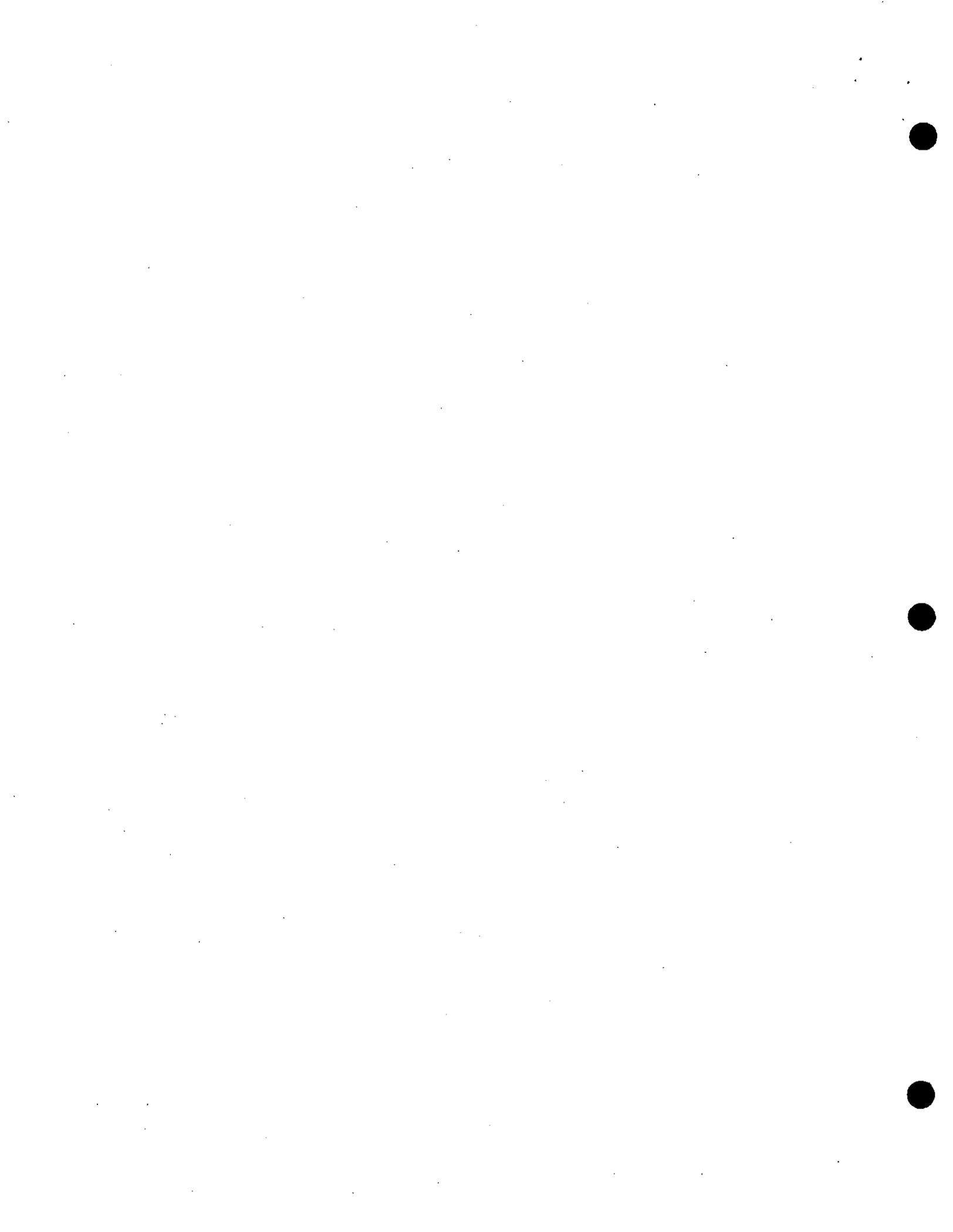


## Clarification de certains éléments portant sur les traits du FSRR

(fichiers .AAT pour ARC/INFO et fichiers MapInfo)

## NOM

Information relative au nom	Nom de trait Spécifications
Format:	<ul style="list-style-type: none"> <li>Caractères alphanumériques valides : les lettres A à Z et les chiffre 0 à 9</li> <li>Peut contenir un guillemet simple, points, virgules, traits-d'union et espaces</li> <li>Le premier caractère est alphanumérique</li> </ul>
Longueur	<ul style="list-style-type: none"> <li>20 caractères</li> <li>le nom peut-être tronqué ou abrégé</li> <li>"DES, DE, LE, LA, LES, L', D', DE L', DU, DE LA, et THE" sont codés après le nom, séparé par un espace</li> <li>"SAINT" et "SAINTE" sont codés respectivement "ST" et "STE"</li> </ul>
Suffixes:	Les rues numériques sont souvent codés sans les suffixes tels que "EME", "ER", etc
Qualificatifs:	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si l'espace le permet, les qualificatifs sont codés dans le champ de NOM, ex. DOWS LAKE"</li> <li>Au Québec les qualificatifs peuvent précéder le nom, ex. "LAC LEMAY"</li> <li>Pour les noms de traits désignant une direction telle que "Sherbrooke est", la direction ne sera pas codée dans le champ de NOM, mais dans le champ de DIRECTION"</li> <li>Exception: "MONTEE" et "COTE" peuvent apparaître dans le champ de NOM ou le champ de</li> </ul>
Traits non routier:	Nommés d'après le qualificatif, s'il n'y a pas de nom, ex. "LAC".
Cours de chemin de fer	<p>Les routes projetées, au Québec, sont codées "PROJ." mais ailleurs, codées "PROP."</p> <p>Codées (nom de chemin de fer) YARD, ex. "CNR YARD".</p>
Rampes:	Pour la classe FRA, le nom est codé RAMP ou BRETELLE.
Ponts ou tunnels:	Le champ CLASSE débute avec B et le nom officiel apparaît dans le champ de NOM, ex. PEACE BRIDGE. Si le nom est inconnu, BRIDGE, TUNNEL ou PONT est utilisé dans le
	Contient des valeurs numériques associées au nom de rue. "Road/Rang" est habituellement codé dans le champ de NOM, et non dans le champ de TYPE.



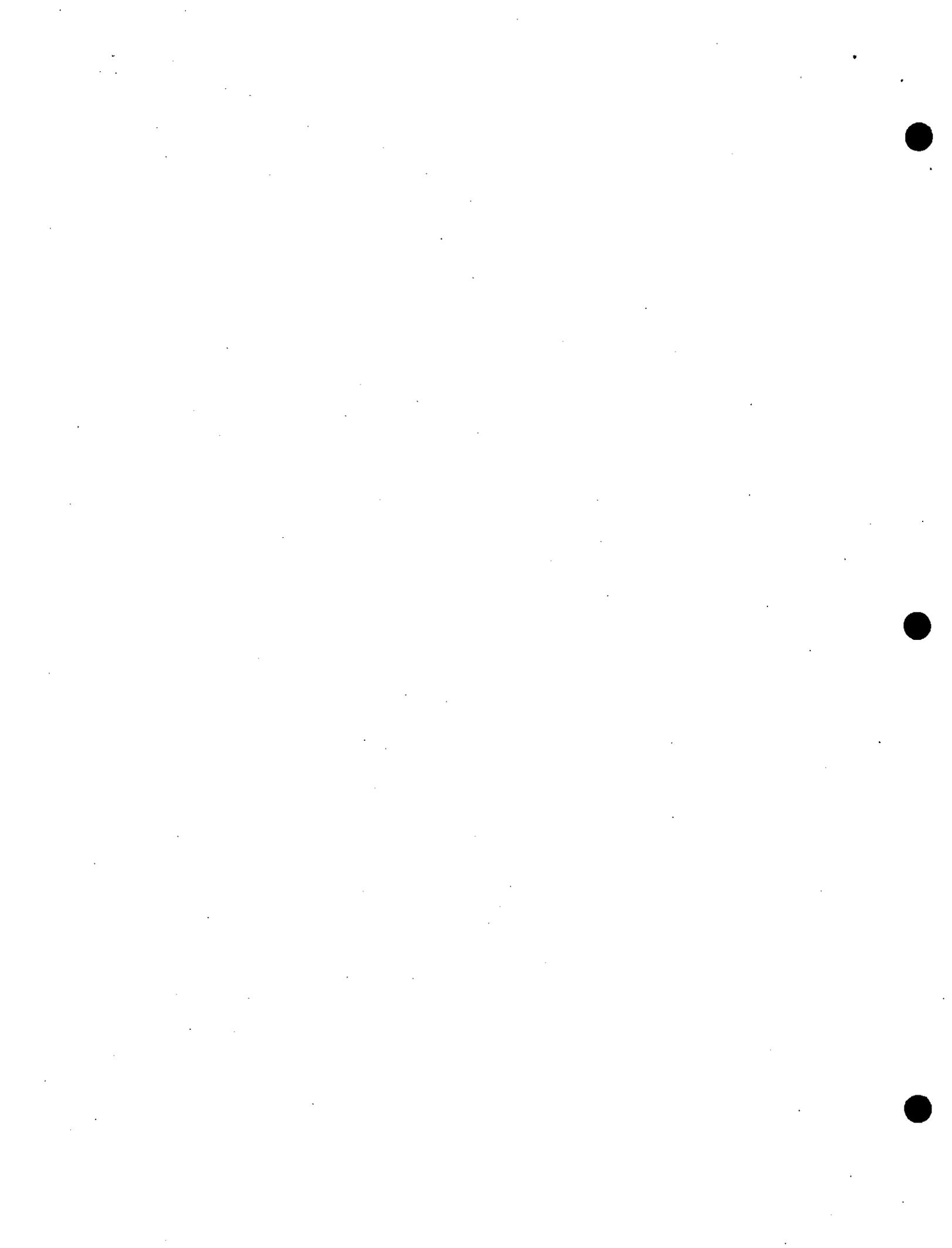
**TYPE**

Code	Description	Code	Description	Code	Description
(espace)	pas de type	GA	Grounds	PR	Park
AB	Abbey	GD	Glade	PT	Point
AL	Alley/Allée	GL	Glen	PU	Plateau
AU	Autoroute	GN	Green	PV	Private
AV	Avenue	GR	Gate	PW	Pathway
BA	Bay	GT	Grove	PY	Parkway
BE	Bend	HI	Hill	QU	Quay
BH	Beach	HL	Hollow	RD	Road
BP	By-Pass	HR	Heights	RE	Ridge
BV	Boulevard	HW	Highway	RG	Rang
CA	Carré	HY	Impasse	RI	Rise
CC	Circuit	IM	Island	RL	Ruelle
CH	Chemin	IS	Jardin	RN	Run
CL	Circle/Cercle	JS	Key	RO	Route
CO	Côte	KE	Landing	RU	Rue
CR	Crescent/Croissant	LA	Line	RW	Row
CS	Close	LI	Link	SE	Sentier
CT	Court	LK	Lane	SQ	Square
CU	Cour	LN	Loop	SR	Side Road
CV	Cove	LP	Lookout	ST	Street
CX	Chase	LT	Manor	TL	Trail
CZ	Corners	MA	Mews	TR	Terrace/Terrasse
DI	Diversion	mo	Montée	VL	Village
DL	Dell	MO	Mount	VW	View
DO	Downs	MU	Meadow	WD	Wynd
DR	Drive	MW	Parade	WK	Walk
EN	End	PA	Path	WO	Wood
ES	Estates	PL	Place	WY	Way
EX	Gardens	PM	Promenade		

**DIRECTION**

La direction des traits ne doit pas être considérée comme la direction géographique du trait, mais la direction utilisée à l'intérieur de l'identification du trait, ex. "Somerset Street West".

<b>Direction</b>	<b>Description</b>
N	NORD/NORTH
S	SUD/SOUTH
E	EST/EAST
W	WEST
O	OUEST
NE	NORD-EST /NORTH-EAST
NW	NORTH-WEST
NO	NORD-OUEST
SE	SUD-EST /SOUTH-EAST
SW	SOUTH-WEST
SO	SUD-OUEST



## 5.2.1 Taille des fichiers

*FSRR 1996 - taille des fichiers en octets*

Nom du centre	Nom du	ARCINFO	MapInfo
Abbotsford, B.C. (AR)	GABBFSRR	618976	328160
Belleville, Ont. (AR)	GBELFSRR	148572	78457
Brantford, Ont. (AR)	GBRAFSRR	424188	227082
Calgary, Alta. (RMR)	GCALFSRR	1249880	583426
Chicoutimi - Jonquière, Que. (RMR)	GCHIFSRR	533306	270692
Edmonton, Alta. (RMR)	GEDMFSRR	890068	493823
Guelph, Ont. (AR)	GGUEFSRR	266930	144851
Halifax, NS (RMR)	GHALFSRR	488432	254752
Hamilton, Ont. (RMR)	GHAMFSRR	1228378	664787
Kamloops, B.C. (AR)	GKAMFSRR	320942	170249
Kelowna, B.C. (AR)	GKELFSRR	346124	184462
Kingston, Ont. (AR)	GKINFSRR	305482	166184
Kitchener, Ont. (RMR)	GKITFSRR	983282	541122
Lethbridge, Alta. (AR)	GLETFSRR	238424	127451
London, Ont. (RMR)	GLONFSRR	1082324	561185
Moncton, N.B. (AR)	GMCTFSRR	521072	279194
Montréal, Que. (RMR)	GMONFSRR	4336032	2376724
North Bay, Ont. (AR)	GNORFSRR	382952	194006
Oshawa, Ont. (RMR)	GOSHFSRR	701464	369736
Ottawa - Hull, Ont.-Que. (RMR)	GOTTFSRR	2753230	1322503
Peterborough, Ont. (AR)	GPETFSRR	197146	101269
Prince George, B.C. (AR)	GPRIFSRR	340746	179208
Québec, Que. (RMR)	GQUEFSRR	1446130	776905
Red Deer, Alta. (AR)	GREDFSRR	236030	99932
Regina, Sask. (RMR)	GREGFSRR	483292	257691
Saint John, N.B. (RMR)	GSAJFSRR	436570	217639
Sarnia, Ont. (AR)	GSARFSRR	368412	198050
Saskatoon, Sask. (RMR)	GSASFSRR	441816	237635
Sault Ste. Marie, Ont. (AR)	GSAUFSRR	421780	210780
Sherbrooke, Que. (RMR)	GSHEFSRR	235866	126041
St. Catharines - Niagara, Ont.	GSTCFSRR	1424370	768838
St. John's, Nfld. (RMR)	GSTJFSRR	516232	195347
Sudbury, Ont. (RMR)	GSUDFSRR	385044	182316
Thunder Bay, Ont. (RMR)	GTHUFSRR	353064	187188
Toronto, Ont. (RMR)	GTORFSRR	5188030	2800137
Trois-Rivières, Que. (RMR)	GTROFSRR	369346	208483
Vancouver, B.C. (RMR)	GVANFSRR	3912878	2009758
Victoria, B.C. (RMR)	GVICFSRR	1625902	808126
Windsor, Ont. (RMR)	GWNDFSRR	372418	196834
Winnipeg, Man. (RMR)	GWINFSRR	1539988	737706



## 6. Glossaire

Le glossaire présente des définitions brèves des termes géographiques et des concepts du recensement. Pour obtenir les définitions complètes ainsi que les notes supplémentaires se rapportant à ces concepts et définitions, consulter le Dictionnaire du recensement de 1996 (n° 92-351-XPF au catalogue).

### *Agglomération de recensement*

Se reporter à la définition de **Région métropolitaine de recensement (RMR)**, **agglomération de recensement (AR)**, **région métropolitaine de recensement unifié**, **agglomération de recensement unifié**, **région métropolitaine de recensement primaire (RMRP)**, **agglomération de recensement primaire (ARP)**

### *Carte de référence*

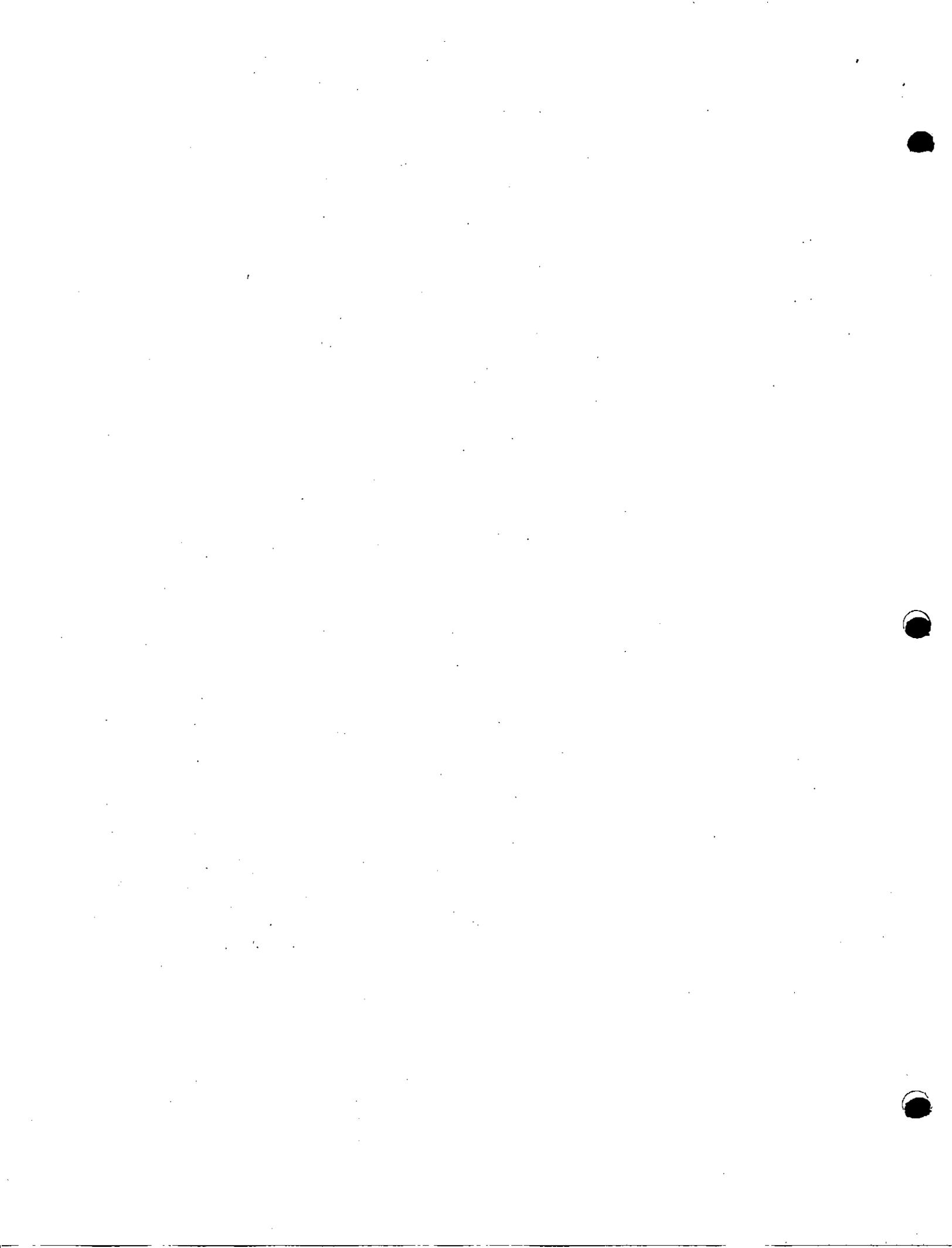
Les cartes de référence du recensement indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les principaux renseignements figurant sur les cartes de référence sont les limites, le nom et le code des régions géographiques du recensement, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire pour lequel les habitants sont en droit d'élire un député. En 1987, il y a 295 CÉF au Canada et selon l'Ordonnance de représentation de 1996, il y a 301 CÉF au Canada.

La Classification géographique du Canada (CGT) est la classification officielle des régions géographiques du pays utilisée à Statistique Canada. La CGT fournit des codes numériques uniques pour trois genres de régions géographiques : les *provinces* et *territoires*, les *divisions de recensement (DR)* et les *subdivisions de recensement (SDR)*. Ces trois genres de régions géographiques constituent une structure hiérarchique.

Le code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux intersections consécutives. Un côté d'îlot est également formé lorsque la rue rencontre un autre trait physique visible (comme une voie ferrée, une ligne à haute tension ou une rivière) et lorsque la rue rencontre les limites des



### ***Date de référence géographique***

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le recensement de **1<sup>er</sup> janvier 1996**.

### ***Fichiers du réseau routier (FRR)***

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques renfermant le réseau routier de la plupart des grands centres urbains au Canada. Ils contiennent aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (comme les réseaux hydrographiques, les voies de chemin de fer, les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (par exemple le nom des rues et des cours d'eau, et les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses).

Les fichiers numériques cartographiques (FNC) sont des fichiers informatiques qui décrivent les limites des régions géographiques de recensement normalisées qui ont été modifiées afin de suivre les rives et inclure des cours d'eau.

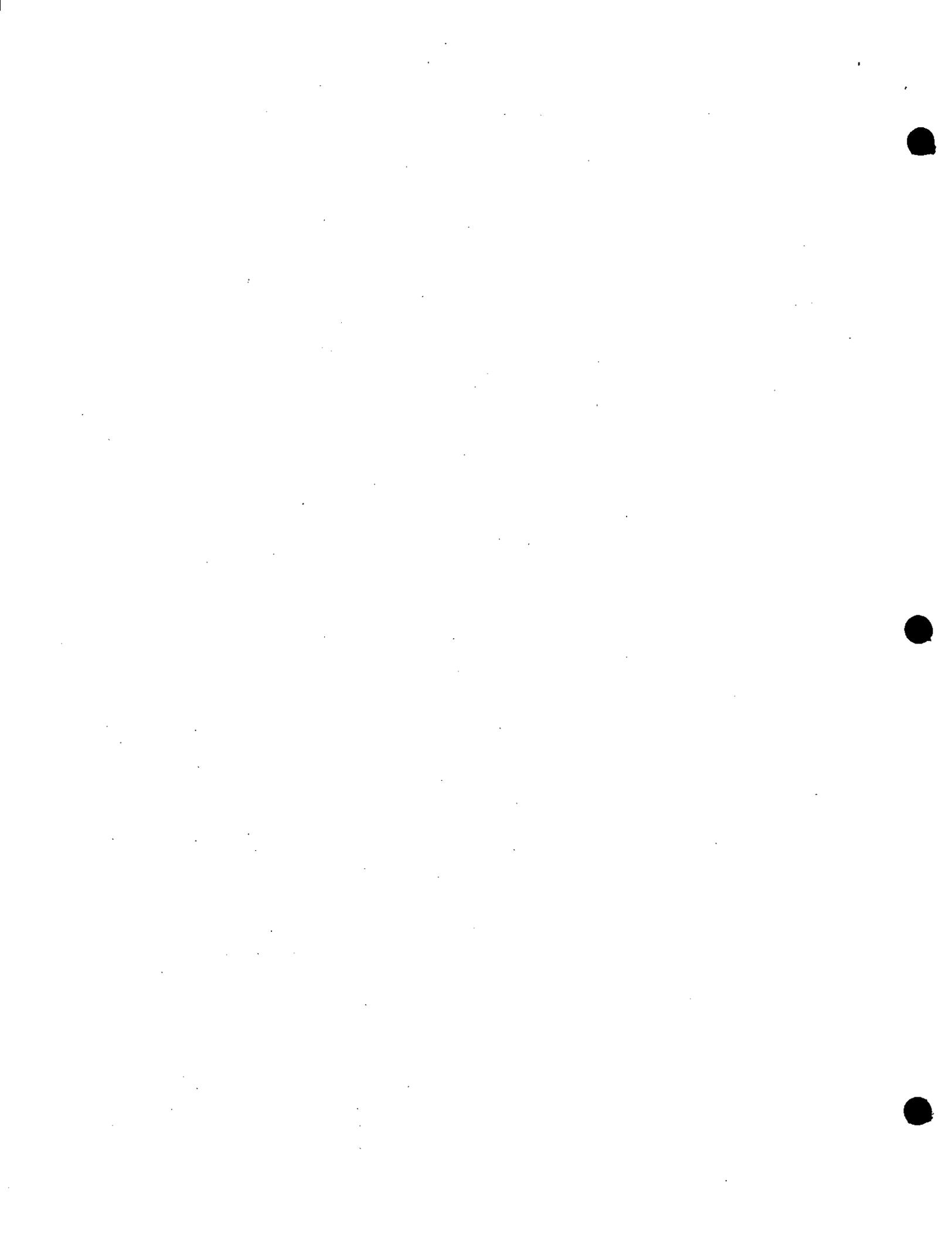
Les fichiers numériques des limites (FNL) sont des fichiers informatiques qui décrivent les limites officielles des régions géographiques de recensement normalisées. Les limites sont parfois situées au-delà des rives, dans les étendues d'eau.

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données. Le service de géocodage de Statistique Canada permet d'apparier les ménages du recensement à de petites unités géographiques. Ce processus permet de produire des totalisations de données du recensement pour des régions géographiques non normalisées, par exemple les circonscriptions électorales provinciales et les districts municipaux, les zones d'aménagement local et les arrondissements scolaires.

### ***Latitude / Longitude***

Le système des latitudes et des longitudes est un système de localisation sur la surface terrestre qui tient compte du fait que la terre est ronde. La latitude mesure la distance angulaire vers le nord ou le sud à l'équateur, allant de zéro (0) degré à l'équateur à 90 degrés aux pôles. La longitude correspond à la distance angulaire vers l'ouest ou l'est au méridien d'origine, qui traverse Greenwich, en Angleterre, allant de zéro (0) degré au méridien d'origine à 180 degrés à l'ouest du méridien d'origine. Pour la masse continentale du Canada, les latitudes varient approximativement entre 42 et 83 degrés au nord de degrés à l'ouest du méridien d'origine. La latitude et la longitude sont souvent appelées «coordonnées géographiques».

La latitude et la longitude sont utiles pour transférer et diffuser des données spatiales numériques, mais les cartes du Canada ne doivent pas être tracées au moyen de ces coordonnées. Celles-ci servent à la diffusion des données des (FNL), des *fichiers numériques cartographiques* (FNC) et des *fichiers du réseau routier* (FRR).



*Glossaire****Point représentatif***

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire (côté d'îlot) ou d'une entité géographique bidimensionnelle (secteur de dénombrement). L'emplacement du point représentatif indique généralement une concentration de logements ou encore le centre du secteur en question.

***Projection cartographique***

Le concept de projection cartographique désigne à la fois le processus et le résultat de la représentation, sur une surface plane, de points situés sur une surface sphérique, soit celle de la terre.

***Province/territoire***

Les termes «province» et «territoire» désignent les principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'unités de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Les dix provinces ajoutées aux deux territoires forment l'ensemble du Canada.

***Région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR), région métropolitaine de recensement unifiée, agglomération de recensement unifiée, région métropolitaine de recensement primaire (RMRP), agglomération de recensement primaire (ARP)***

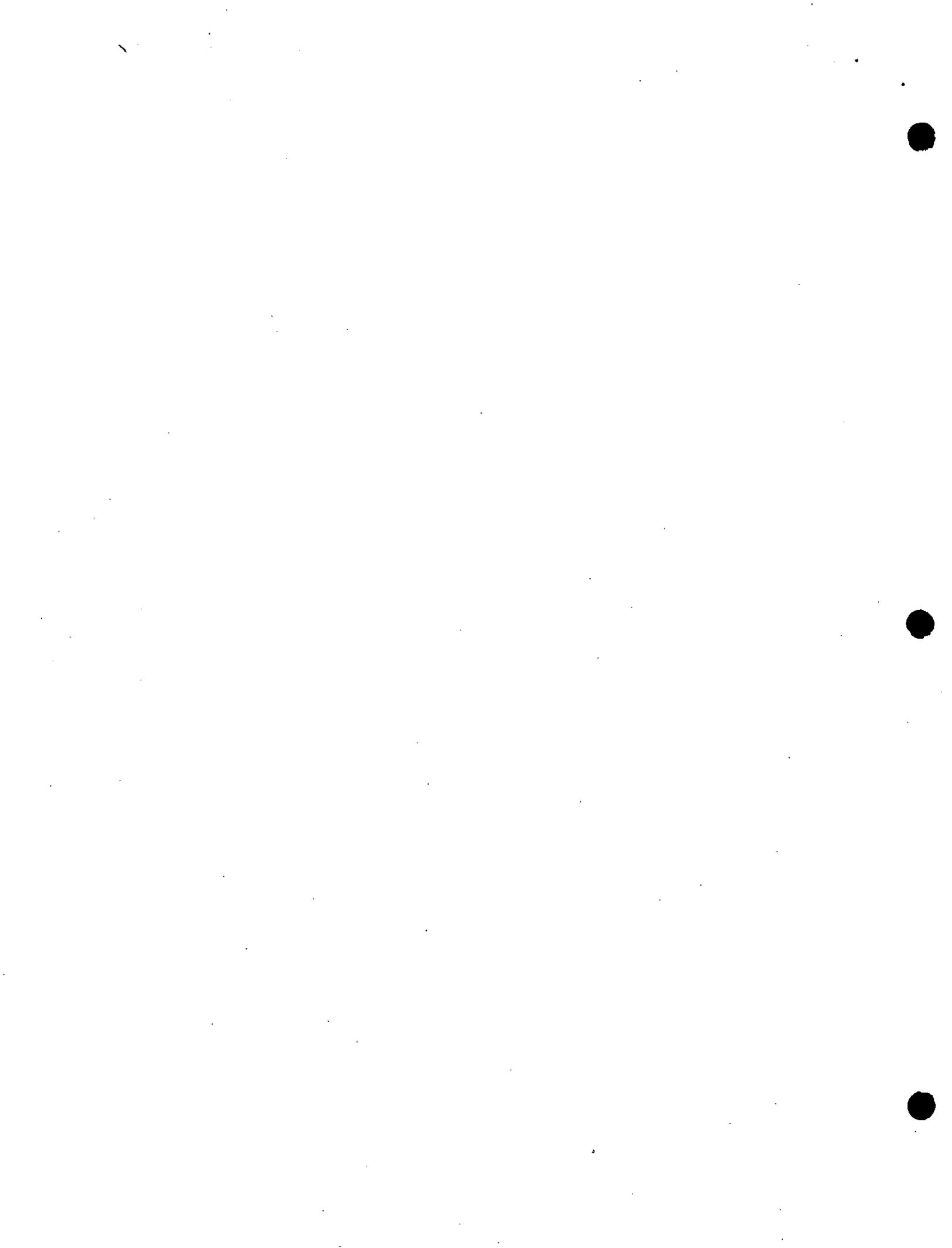
Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les régions métropolitaines de recensement unifiées, les agglomérations de recensement unifiées, les régions métropolitaines de recensement primaires et les agglomérations de recensement primaires sont délimitées en fonction de la même base conceptuelle. Le concept général qui est appliqué consiste à relier une grande *noyau urbain* aux *régions urbaines et rurales* adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec cette grande région est élevé. désignant toutes ces régions. Toute région située en dehors d'une région métropolitaine est désignée par le terme

***Région métropolitaine de recensement (RMR)***

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une très grande *noyau urbain* ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées *banlieues urbaines et rurales*) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Lorsqu'une région devient une RMR, elle le reste même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Toutes les RMR sont *secteurs de recensement*. Une RMR peut être unie à des *agglomérations de recensement (AR)* adjacentes s'il y a des liens sociaux et économiques entre elles. Ce nouveau groupe est appelé *noyau urbain* les AR sont désignées par les termes *région métropolitaine de recensement primaire (RMRP)* et *agglomérations de recensement primaires (ARP)*. Une RMR ne peut être unie à une autre RMR.

***Agglomération de recensement (AR)***

Une agglomération de recensement (AR) est composée d'une grande *noyau urbain* ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées *banlieues urbaines et rurales*) dont le degré d'intégration



économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une AR compte au moins 10 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Cependant, si la population du noyau urbain d'une AR compte moins de 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Lorsque la population du noyau urbain d'une AR atteint 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, cette AR peut devenir une RMR. Les AR dont le noyau urbain compte au moins 50 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en *secteurs de recensement*. Les secteurs de recensement sont maintenus même si la population du noyau urbain de l'AR tombe par la suite à moins de 50 000 habitants. Une AR peut être unie à des AR adjacentes s'il y a des liens sociaux et économiques entre elles. Ce nouveau groupe est appelé *agglomération de recensement primaire (ARP)*, et les AR qui le composent sont désignées par le terme *agglomérations de recensement primaires (ARP)*.

### ***Région métropolitaine de recensement unifiée (RMR unifiée)***

Une région métropolitaine de recensement unifiée (RMR unifiée) est un groupe formé d'une *recensement (RMR)* et de la ou des *agglomérations de recensement (AR)* adjacentes ayant des liens sociaux et économiques avec elle. Une RMR et une AR adjacente peuvent être unifiées pour former une seule RMR (RMR unifiée) si le nombre total de navetteurs entre elles représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans l'AR. Plusieurs AR peuvent être unifiées à une RMR; chaque combinaison RMR-AR est alors évaluée. Par exemple, la RMR unifiée de Toronto se compose de la RMRP de Toronto et des ARP de Georgina, Milton, Halton Hills, Orangeville et Bradford West Gwillimbury.

### ***Agglomération de recensement unifiée (AR unifiée)***

Une agglomération de recensement unifiée (AR unifiée) est un groupe formé d'une *recensement (AR)* et de la ou des *agglomérations de recensement (AR)* adjacentes ayant des liens économiques et sociaux entre elles. Des AR adjacentes sont unifiées pour former une seule AR (AR unifiée) si le nombre total de navetteurs entre elles représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans la plus petite AR. Plusieurs AR peuvent être unifiées à une AR de plus grande taille; chaque paire d'AR est alors évaluée. Par exemple, l'AR unifiée de Chatham se compose de l'ARP de Chatham et de l'ARP de Wallaceburg.

### ***Région métropolitaine de recensement primaire (RMRP)***

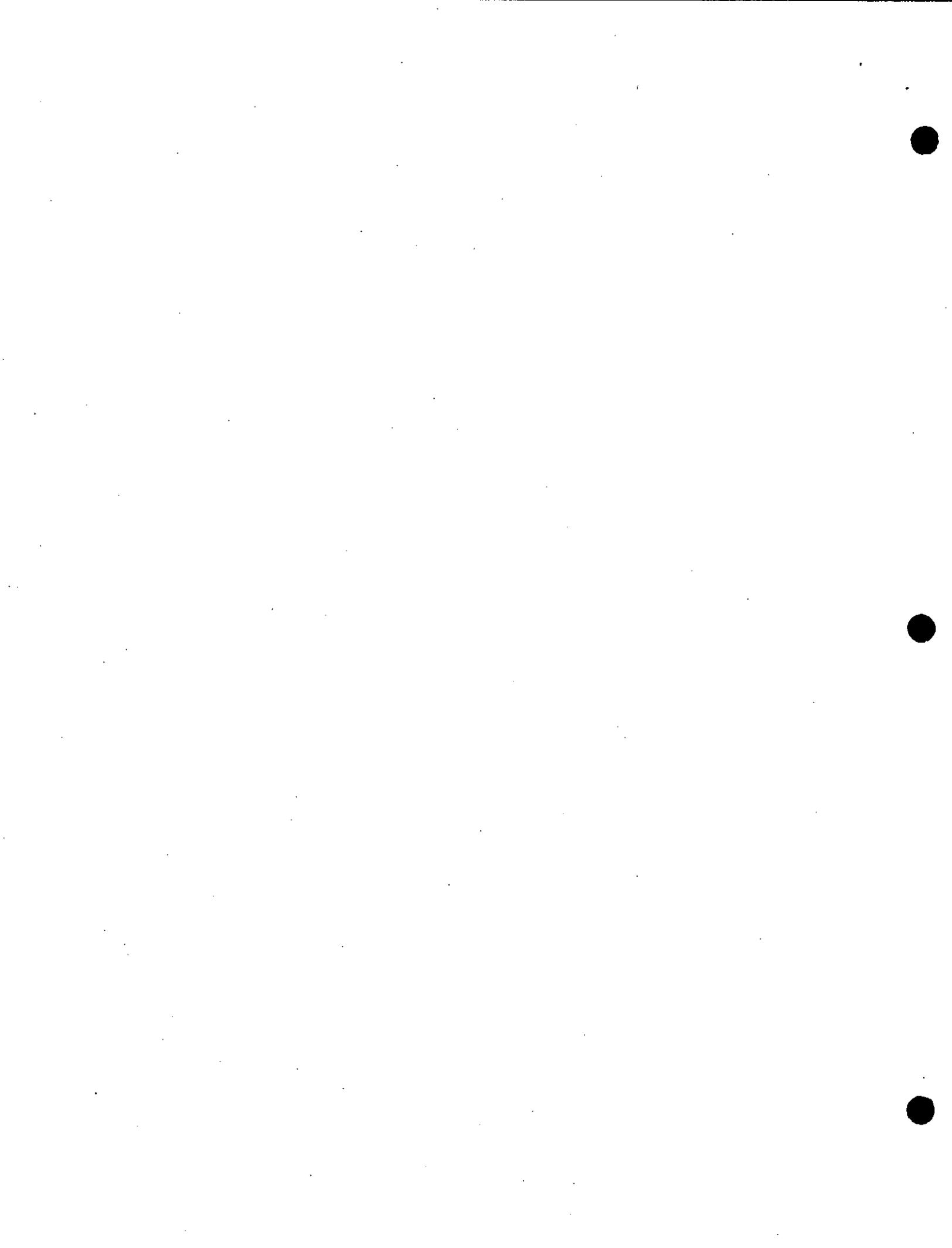
Une *région métropolitaine de recensement* qui fait partie d'une *région métropolitaine de recensement unifiée* est appelée région métropolitaine de recensement primaire (RMRP).

### ***Agglomération de recensement primaire (ARP)***

Une *agglomération de recensement* qui fait partie d'une *région métropolitaine de recensement unifiée* est appelée agglomération de recensement primaire (ARP).

### ***Secteur de dénombrement (SD)***

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle des données du recensement sont établies. Tout le territoire du



***Secteur de recensement (SR)***

Les secteurs de recensement (SR) sont des petites unités géographiques représentant des collectivités urbaines ou **dont le noyau urbain** compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

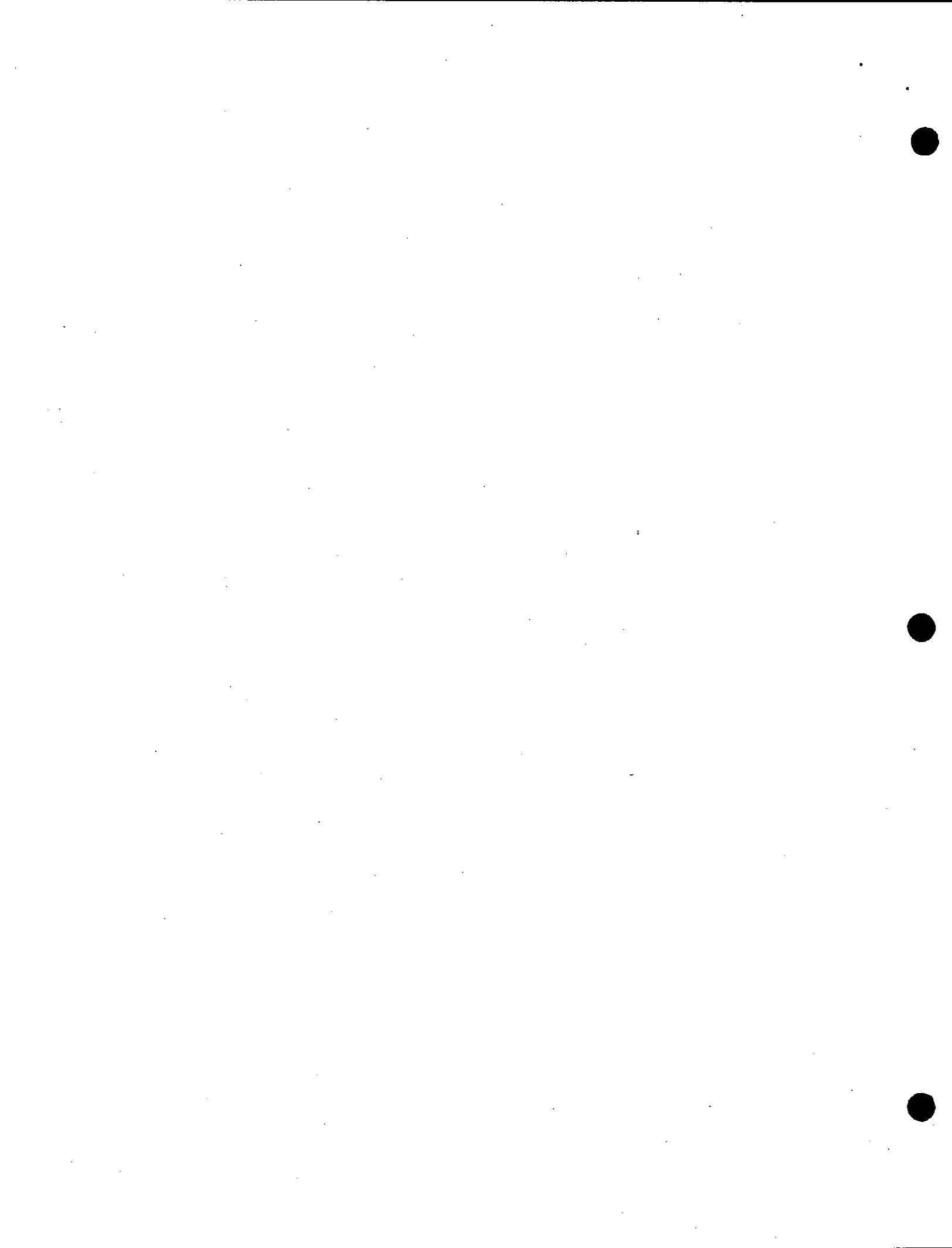
Les SR sont initialement délimités par un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la 000 habitants.

***Subdivision de recensement (SDR)***

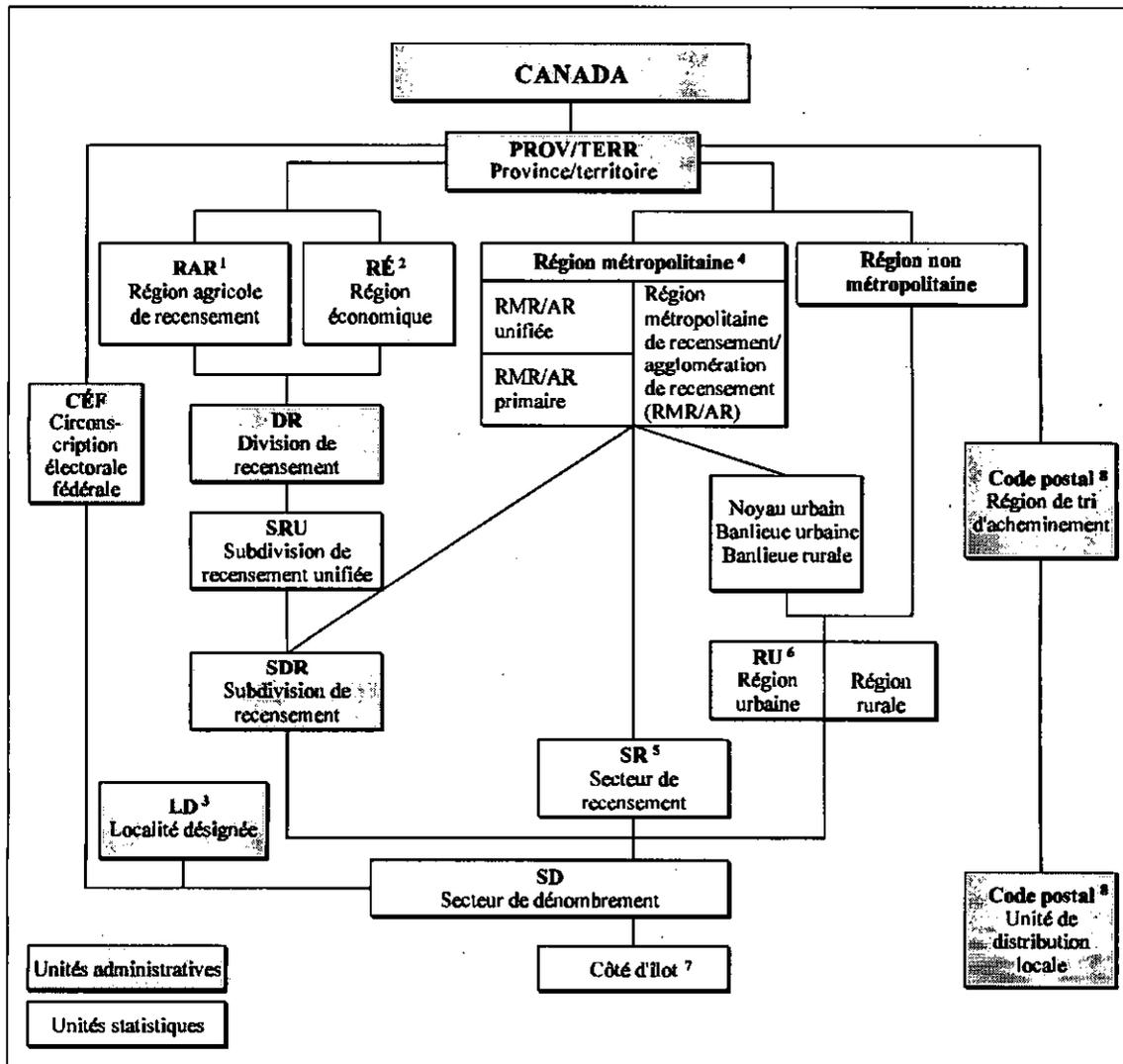
Subdivision de recensement est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non

À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, ce terme désigne également les régions géographiques créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalents des municipalités à des fins de

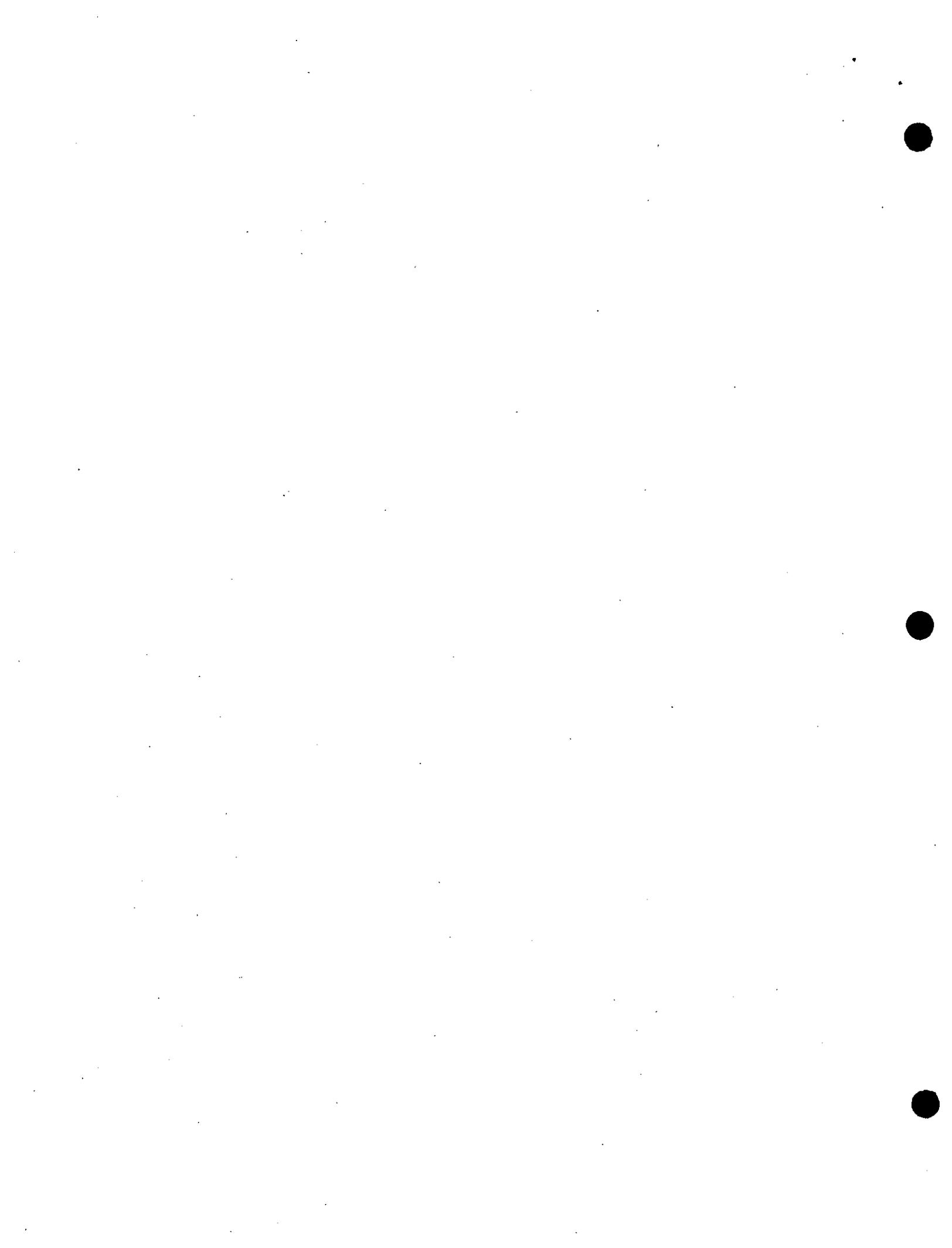
Un système de coordonnées est une méthode mathématique pour spécifier les localisations. Les coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires planes (comme le système universel transverse de Mercator).



## Annexe A. Hiérarchie des unités géographiques nationale, métropolitaine et code postal, 1996



- <sup>1</sup> Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont composées de subdivisions de recensement unifiées.
- <sup>2</sup> Les régions économiques de l'Ontario sont composées de municipalités (subdivisions de recensement).
- <sup>3</sup> Actuellement, il n'y a pas de localité désignée à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, au Territoire du Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- <sup>4</sup> Cinq RMR/AR chevauchent des limites provinciales.
- <sup>5</sup> Toutes les RMR, ainsi que les AR dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en secteurs de recensement.
- <sup>6</sup> Cinq RU chevauchent des limites provinciales.
- <sup>7</sup> Seulement dans les régions couvertes par un Fichier du réseau routier (FRR).
- <sup>8</sup> Le code postal est saisi tel qu'il est indiqué par le recensé sur tous les questionnaires de 1996. Même s'il est indiqué et traité comme faisant partie de la hiérarchie géographique, le code postal n'est pas une région géographique et il n'y a aucun lien précis entre les codes postaux et les secteurs de dénombrement.



Annexe B. Unités géographiques selon la province et le territoire, 1996 (jusqu'en novembre 1996)

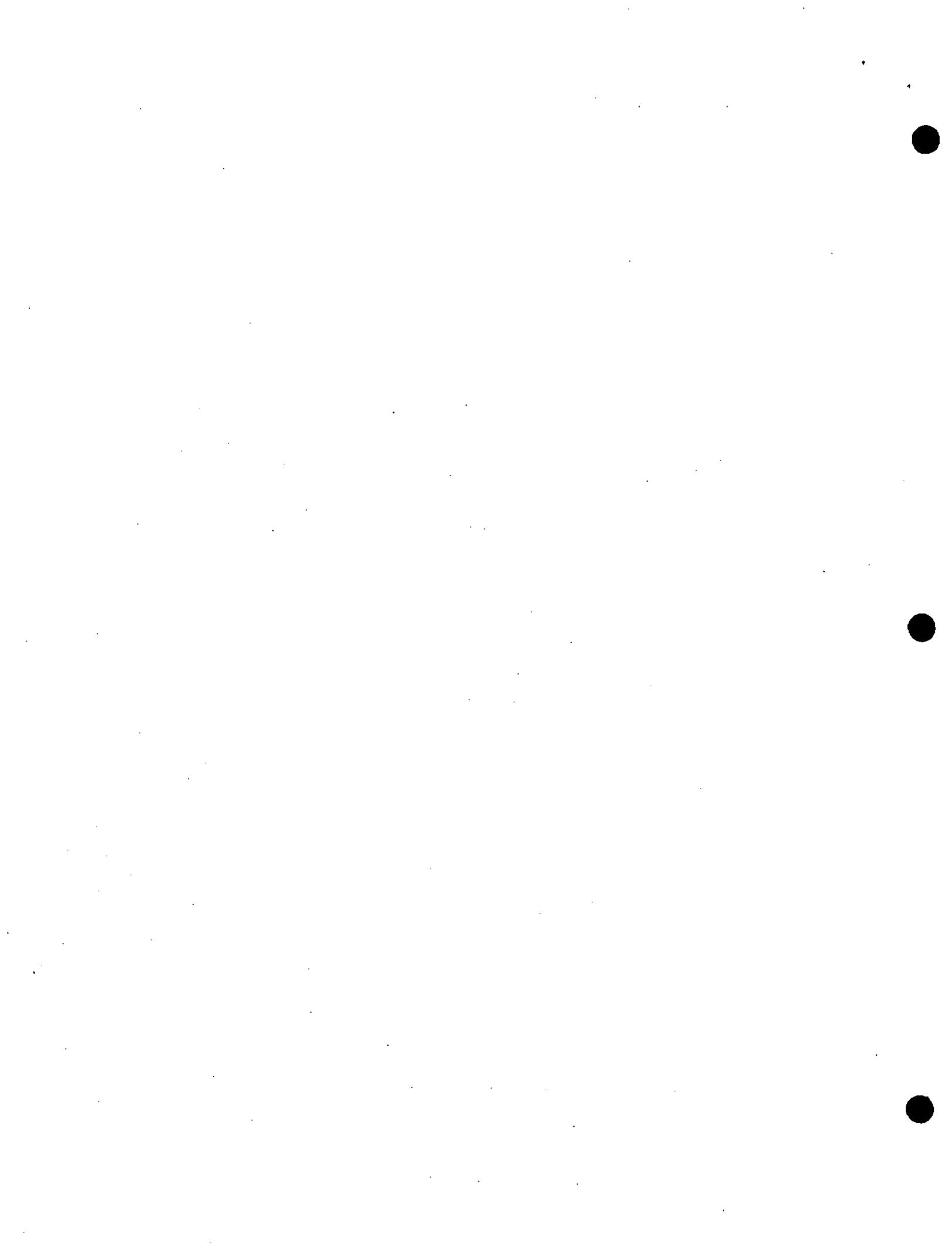
## Annexe B. Unités géographiques selon la province et le territoire, 1996 (jusqu'en novembre 1996)

	CANADA		T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
	1991	1996												
Circonscription électorale fédérale (OR <sup>1</sup> de 1987)	295	295	7	4	11	10	75	99	14	14	26	32	1	2
Circonscription électorale fédérale (OR <sup>1</sup> de 1996)	s/o	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	2
Région économique	68	74	4	1	5	5	16	11	8	6	8	8	1	1
Division de recensement	290	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	5
Communauté urbaine	3	3	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
Comté	60	60	-	3	18	15	-	24	-	-	-	-	-	-
District	10	10	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-
District municipalité	1	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Division de recensement	73	73	10	-	-	-	3	-	23	18	19	-	-	-
Metropolitan municipalité	1	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Municipalité régionale de comté	93	93	-	-	-	-	93	-	-	-	-	-	-	-
Région	7	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	5
Regional district	29	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	-	-
Regional municipalité	10	10	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-
Territoire	s/o	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
United counties	3	3	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-
Subdivision de recensement unifiée	2 630	2 607	87	68	52	148	1 143	518	128	302	73	82	1	5
Subdivision de recensement <sup>1</sup>	6 006	5 984	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68
Localité désignée (partie)	s/o	871	80	-	64	197	-	40	54	167	256	13	-	-
Région agricole de recensement	77	78	3	-	5	4	13	5	12	20	8	8	-	-
Région métropolitaine de recensement	25	25	1	-	1	1	6	10	1	2	2	2	-	-
Agglomération de recensement	115	112	4	2	4	5	27	32	3	7	9	21	1	1
Région métropolitaine de recensement primaire	12	11	1	-	-	-	3	5	-	-	2	1	-	-
Agglomération de recensement primaire	21	22	1	-	-	-	6	11	-	-	3	1	-	-
Secteur de recensement	4 068	4 223	41	-	75	69	1 108	1 799	158	99	386	488	-	-
Région urbaine	893	929	44	7	38	38	228	265	42	63	103	97	2	6
Secteur de dénombrement	45 995	49 361	1 236	267	1 511	1 393	11 684	16 469	2 050	2 844	4 746	6 880	111	170
Fichier du réseau routier (nombre de SDR)	342	344	2	-	3	16	114	113	10	5	4	77	-	-
Côté d'îlot <sup>2</sup>	763 626	817 734	5 068	-	9 707	17 110	187 563	330 658	35 024	21 375	79 954	131 275	-	-
Région de tri d'acheminement <sup>3</sup>	1 368	1 477	32	7	58	44	383	515	63	45	137	187	3	5
Code postal <sup>3</sup>	652 826	680 910	7 073	2 737	18 864	16 144	175 885	244 909	22 821	20 778	64 530	105 801	864	504

Nota : Les chiffres soulignés indiquent que les RMR, les AR, les RMRP et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux

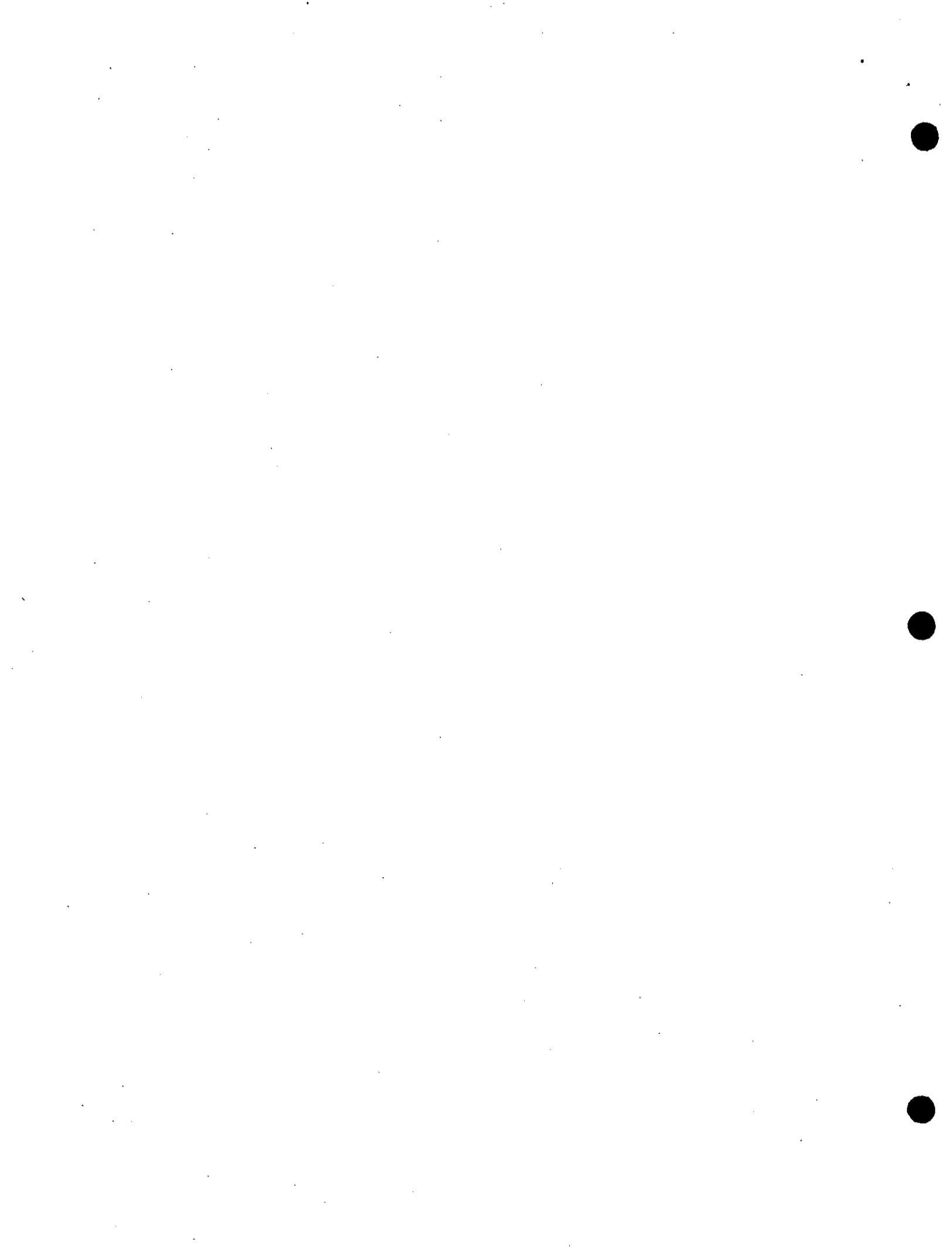
\* Ordonnance de représentation (ou Décret)

<sup>1</sup> Voir l'annexe C pour une liste des genres de subdivisions de recensement.<sup>2</sup> Chiffres préliminaires.<sup>3</sup> Chiffres dérivés à partir du Fichier de conversion des codes postaux de décembre 1991 et de juillet 1996.



## Annexe C. Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, 1996

Genre de subdivision de recensement	Total	T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
	5 984	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68
BOR Borough	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
C Cité - City	145	3	2	2	7	2	51	5	13	15	43	1	1
CC Chartered Community	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
CM County (Municipality)	28	-	-	-	-	-	-	-	-	28	-	-	-
COM Community	163	130	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CT Canton (Municipalité de)	88	-	-	-	-	88	-	-	-	-	-	-	-
CU Cantons unis (Municipalité de)	8	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-
DM District Municipality	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	-	-
HAM Hamlet	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	34
ID Improvement District	10	-	-	-	-	-	2	-	-	8	-	-	-
IGD Indian Government District	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-
LGD Local Government District	21	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-
LOT Township and Royalty	67	-	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
M Municipalité	557	-	-	-	-	557	-	-	-	-	-	-	-
MD Municipal District	49	-	-	12	-	-	-	-	-	37	-	-	-
NH Northern Hamlet	12	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-
NT Northern Town	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-
NV Northern Village	13	-	-	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-
P Paroisse (Municipalité de)	344	-	-	-	-	344	-	-	-	-	-	-	-
PAR Parish	152	-	-	-	152	-	-	-	-	-	-	-	-
R Réserve indienne - Indian Reserve	996	1	4	24	19	30	140	77	120	88	487	4	2
RC Rural Community	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
RGM Regional Municipality	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RM Rural Municipality	404	-	-	-	-	-	-	106	298	-	-	-	-
RV Resort Village	42	-	-	-	-	-	-	-	42	-	-	-	-
S-E Établissement indien - Indian Settlement	33	-	-	-	-	5	10	4	1	4	3	6	-
SA Special Area	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-
SCM Subdivision of County Municipality	38	-	-	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SET Settlement	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	18
SM Specialized Municipality	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-
SRD Subdivision of Regional District	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71	-	-
SUN Subdivision of Unorganized	91	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SV Summer Village	54	-	-	-	-	-	-	-	-	54	-	-	-
T Town	685	156	7	33	28	-	147	36	145	111	14	3	5
TI Terre inuite	10	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-
TP Township	468	-	-	-	-	-	468	-	-	-	-	-	-
TR Terres réservées	9	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-
UNO Non organisé - Unorganized	152	-	-	-	-	112	20	11	2	-	-	2	5
V Ville	257	-	-	-	-	257	-	-	-	-	-	-	-
VC Village cri	8	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-
VK Village naskapi	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
VL Village	863	-	-	-	76	154	108	38	322	117	43	4	1
VN Village nordique	14	-	-	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-



Statistique Canada, [1992]

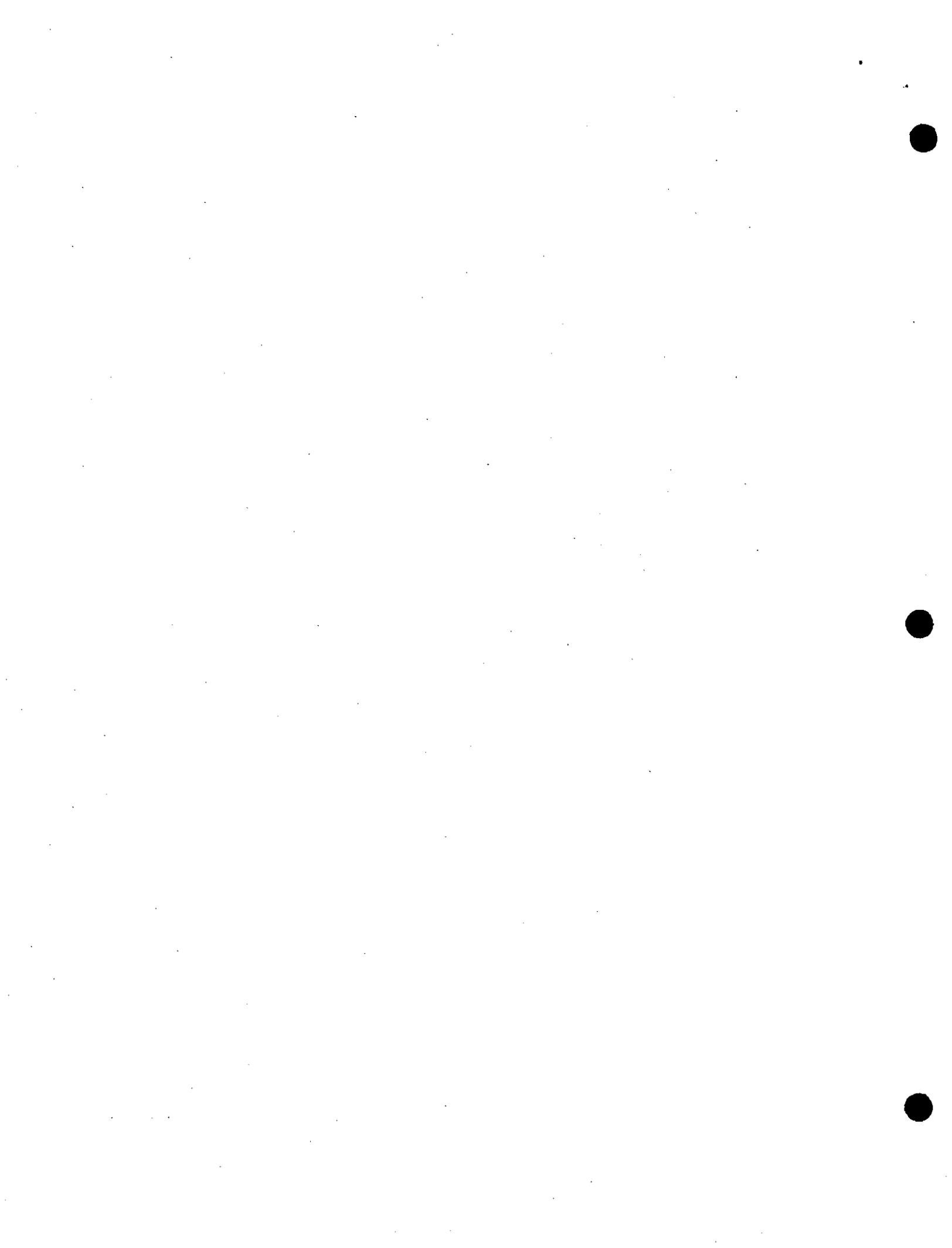
Manuel des politiques, Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie, Statistique Canada, le 7 avril 1992.

Statistique Canada, [1997]

Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92-351-XPF au catalogue.

Statistique Canada, [1997]

Fichiers numériques des limites et Fichiers numériques cartographiques. Recensement de 1996. Guide de référence. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Numéro 92F0029XDF, 92F0030XDF et 92F0032XDF à 92F0040XDF au catalogue.



## Produits et services de la géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 1996. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique

### 92F0085XCB G6RÉ

GéoRéf est un puissant outil d'extraction de données et de production de tableaux offert sur CD-ROM qui contient le logiciel et les données. GéoRéf permet à l'utilisateur d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer le code géographique, le nom des régions et les chiffres de population et des logements correspondants. En plus des renseignements sur les régions normalisées du recensement, GéoRéf fournit des données sur la correspondance des secteurs de dénombrement (SD) (des recensements de 1996 et de 1991) ainsi qu'une liste des cartes de référence des SD qui facilite la recherche des cartes de référence des SD appropriées.

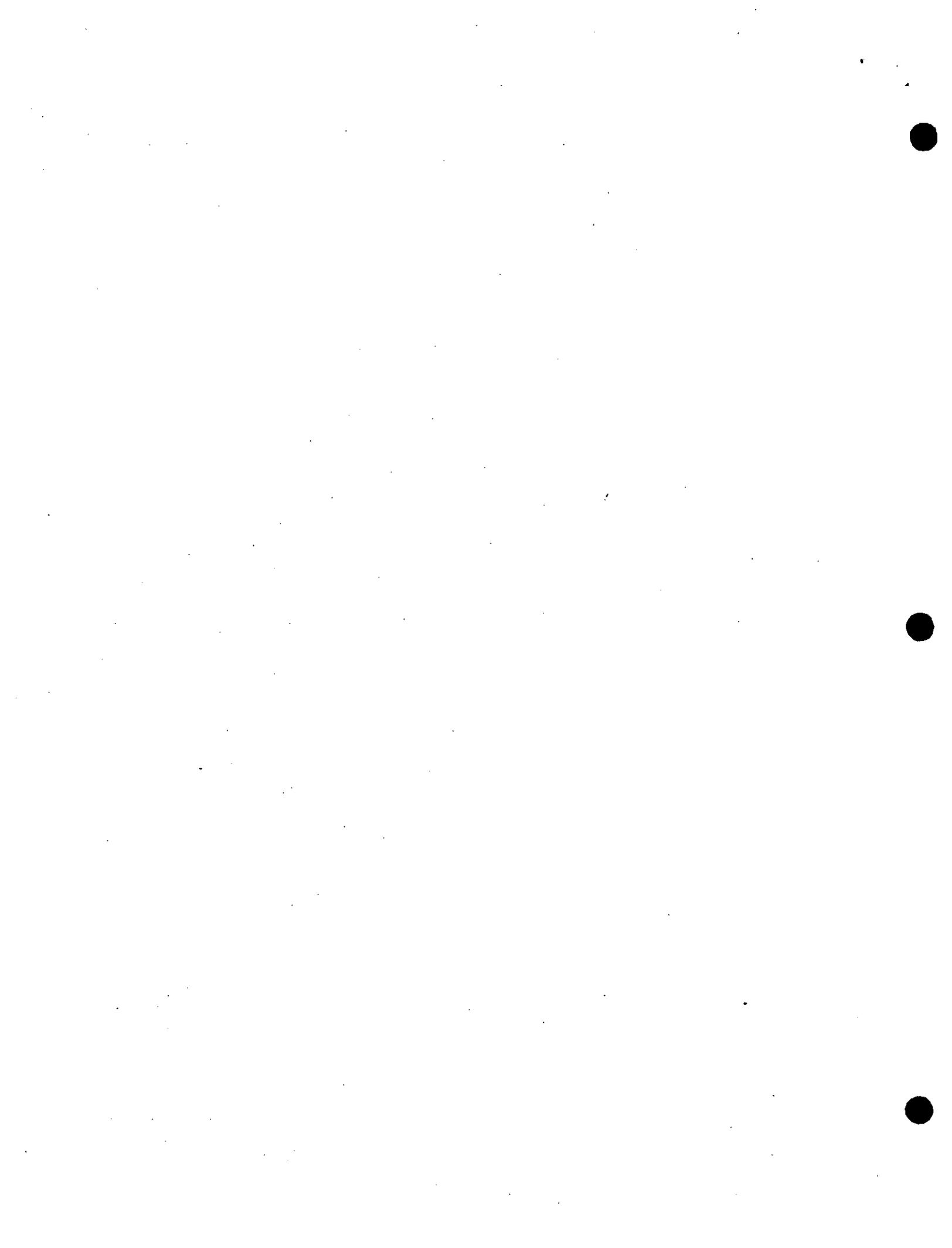
Les cartes de référence illustrent les régions géographiques du recensement et aident l'utilisateur à repérer les limites, afin d'établir une relation entre les données du recensement et les emplacements physiques réels. Plus de 7 500 cartes de référence couvrent des régions géographiques qui varient en superficie : des secteurs de dénombrement (l'unité de collecte du recensement) aux circonscriptions électorales fédérales (représentées par les députés au Parlement), des secteurs de recensement (quartiers) aux agglomérations de recensement et régions métropolitaines de recensement (grands centres urbains), et des subdivisions de recensement (municipalités) aux divisions de recensement (municipalités régionales de comtés). Les cartes de référence sont offertes séparément ou groupées dans une série de cartes.

### 92F0087XPB Cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement (CÉ/SD)

Ces cartes de référence montrent les secteurs de dénombrement du recensement de 1996 selon la circonscription électorale fédérale à laquelle ils appartiennent. Les limites des circonscriptions électorales fédérales sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987 qui était en vigueur le jour du recensement (14 mai 1996). Les cartes des CÉ/SD sont conçues comme outils de référence visant à repérer les limites des SD. Pour être en mesure de déterminer de façon plus précise les limites des SD, l'utilisateur est prié de consulter une des séries plus détaillées de cartes de : celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) ou celle des SD des régions rurales (92F0091XPB). Les cartes des CÉ/SD sont reproduites sur demande.

### 92F0090XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des grands centres urbains

Ces cartes de référence des SD en noir et blanc couvrent les 25 régions métropolitaines de recensement (RMR) ainsi que les 18 agglomérations de recensement (AR) qui sont incluses dans le Programme des secteurs de recensement. Environ 4 200 cartes (en général, une carte par secteur de recensement) présentent les limites et le code des secteurs de dénombrement ainsi que les réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles. Ces cartes montrent également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales et des RMR ou AR. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).



**92F0088XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des petits centres urbains**

Environ 870 cartes de référence couvrent les plus petites municipalités urbaines (subdivisions de recensement) qui ne font pas partie du Programme des secteurs de recensement. Ces cartes indiquent les limites et le code des SD. Les circonscriptions électorales fédérales figurent également sur ces cartes. La taille et l'échelle des cartes varient selon la région couverte. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

**92F0091XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des régions rurales**

Cette série comprend environ 2 400 cartes qui indiquent les limites et le code des SD des régions rurales du Canada. Sont également indiquées les limites des subdivisions de recensement, des divisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes, fondées sur celles de la série nationale topographique de Ressources naturelles Canada à l'échelle de 1/250 000 pour les 10 provinces, de 1/1 000 000 pour le Territoire du Yukon et de 1/4 000 000 pour les Territoires du Nord-Ouest. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

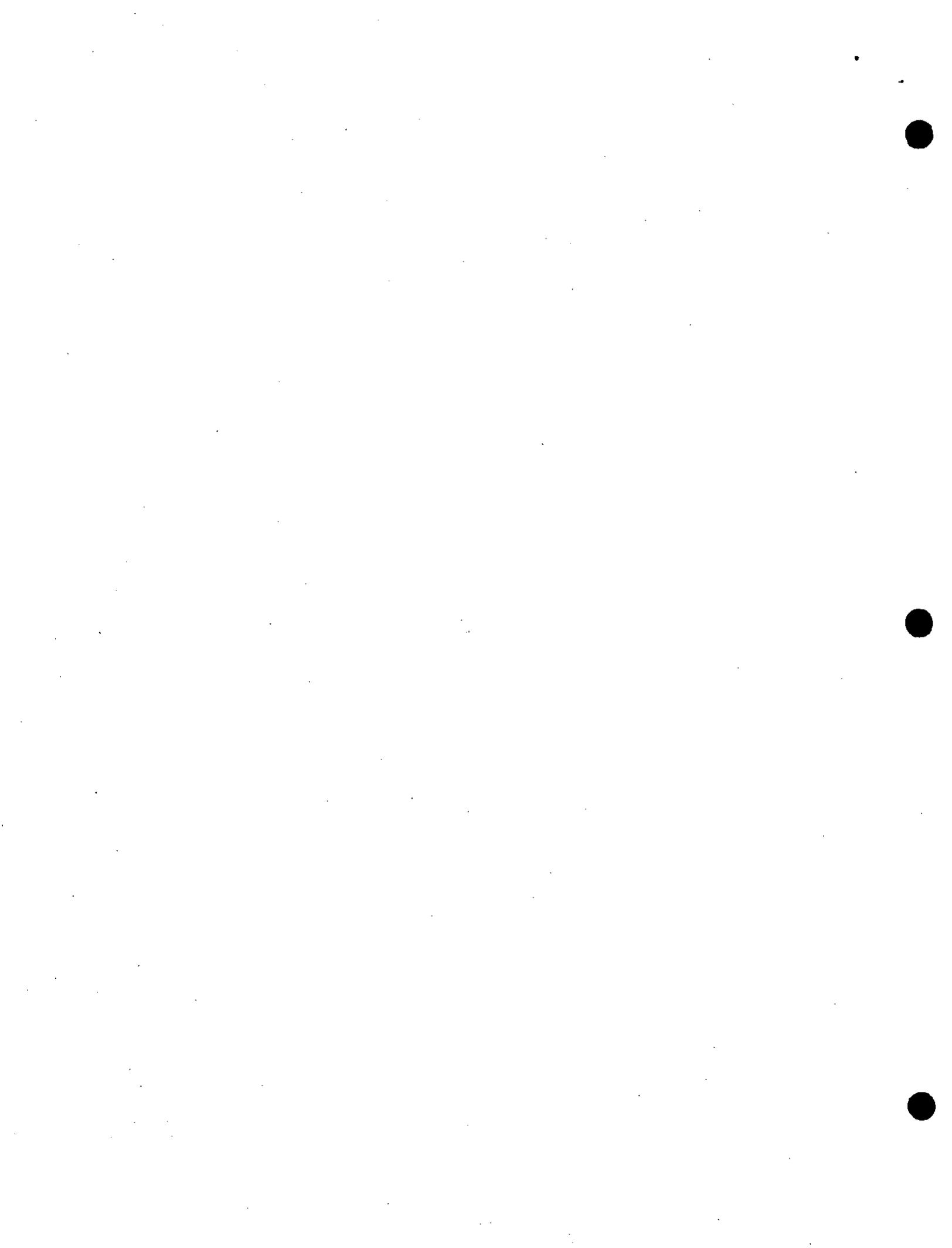
**92F0089XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (DR/SDR) :**

Cette série comprend 21 cartes provinciales indiquant les limites, le nom et le code des DR (comme les comtés et les municipalités régionales de comtés) et des SDR (comme les municipalités, villes, villages, autres municipalités locales, cantons et réserves indiennes). Ces cartes sont vendues séparément. Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Chaque province est couverte par une à quatre cartes à l'échelle de 1/600 000 et 1/6 000 000. Les cartes ressemblent à celles de 1991 bien qu'elles aient été produites par ordinateur à partir de bases géomatiques. Les renseignements géographiques, notamment les plans d'eau, les routes principales et les voies ferrées, sont tirés de la carte mondiale numérique (CMN).

Nota : Toutes les cartes provinciales font partie de la publication *Classification géographique type, volume II* (n° 12-572-XPB au catalogue). Figurent aussi dans cette dernière trois cartes du Canada à l'échelle 1/10 000 000 : une qui montre les divisions de recensement, une autre sur laquelle apparaissent les régions économiques et une troisième qui indique, à l'aide de points, l'emplacement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

**92-354-XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR)**

Cette publication comprend les cartes de référence de toutes les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et des AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR). Les cartes indiquent les limites et présentent le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits à l'échelle de 1/100 000. La publication comprend aussi une carte du Canada (à l'échelle de 1/10 000 000) indiquant, à l'aide de points, l'emplacement des RMR et des AR pour 1996.



**92F0092XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR) : cartes vendues séparément**

Des cartes de référence pour les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et les AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR) sont disponibles séparément. Elles indiquent les limites et le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits physiques importants. Les échelles des cartes varient de 1/25 000 à 1/2 000 000.

Nota : Toutes les cartes font partie des cartes de référence de la publication *Régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et secteurs de recensement* (n° 92-354-XPB au catalogue).

***Chiffres de population et des logements***

Les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 sont disponibles en formats variés et à plusieurs niveaux géographiques. En plus de la publication et du disque CD-ROM décrits ci-dessous, les chiffres de population et des logements sont aussi disponibles dans GéoRéf (92F0085XCB) et dans le Fichier de données des côtés d'îlot (92F0026XDB).

**93-357-XPB Chiffres de population et des logements — Un aperçu national**

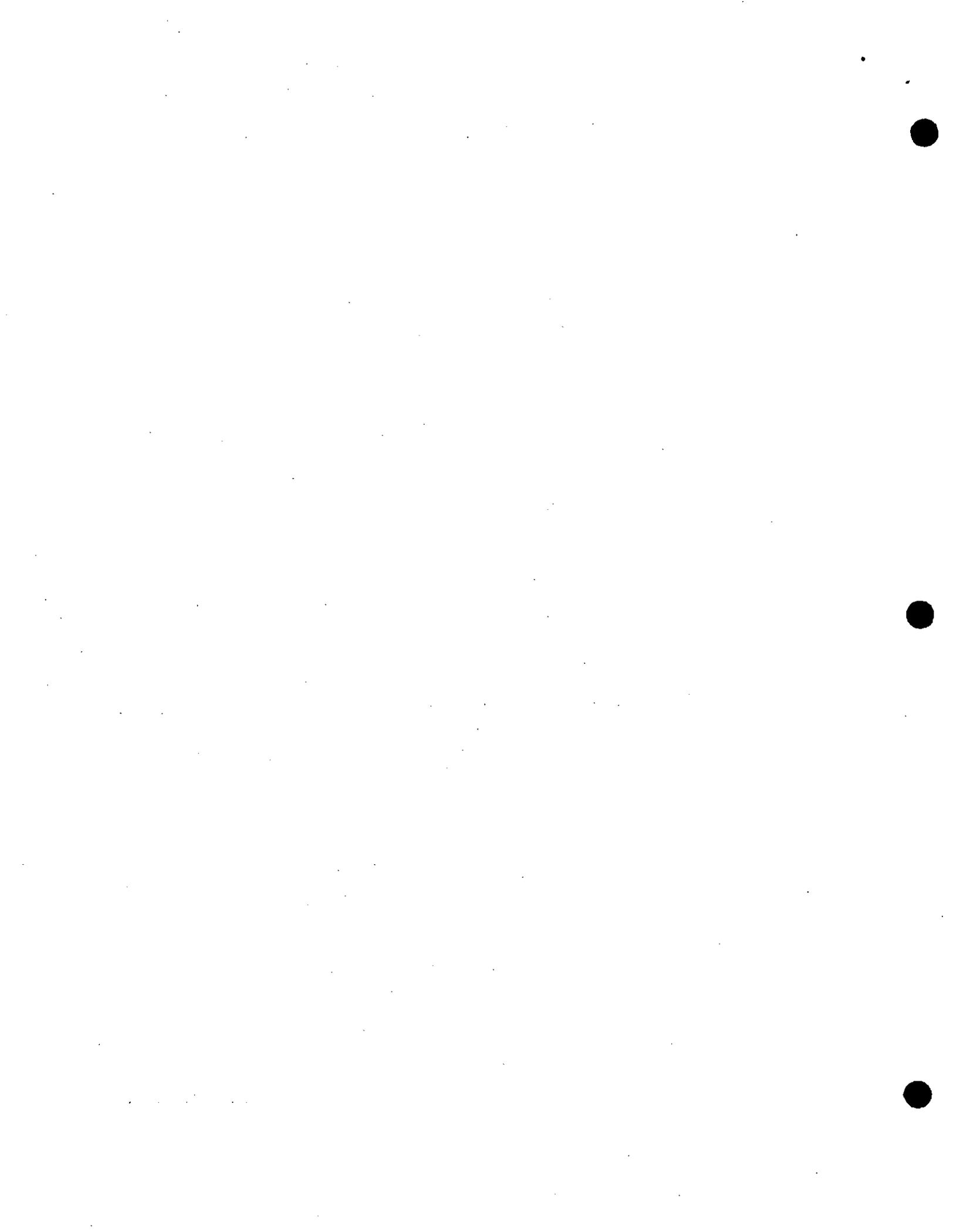
Cette publication donne les chiffres de population et des logements établis par le Recensement du Canada de 1996. Les niveaux géographiques couverts sont les provinces et les territoires, les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987), les divisions de recensement, les subdivisions de recensement, les localités désignées, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, les régions urbaines et les régions rurales. Les limites géographiques de ces régions sont celles qui étaient en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1996 (date de référence géographique du Recensement du Canada de 1996). La publication comprend aussi les chiffres de population et des logements pour les régions de tri d'acheminement qui sont déterminées par les trois premiers caractères du code postal déclarés par les recensés le jour du recensement, soit le 14 mai 1996.

**92F0086XCB Chiffres des codes postaux**

Il s'agit d'un nouveau produit pour 1996. Il renferme les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères fourni par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, la région de tri d'acheminement (RTA — les trois premiers caractères du code postal), la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel compatible Windows<sup>MC</sup> qui permet à l'utilisateur d'exécuter des manipulations de données simples comme chercher l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, importer des groupes de codes postaux pour lesquels il veut obtenir les chiffres, et exporter des groupes de codes postaux. De la documentation d'accompagnement et d'autres documents sont présentés sous forme

***Fichiers numériques des limites et fichiers numériques cartographiques***

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites officielles en vigueur lors de la collecte de données du recensement de 1996 et, de ce fait, se prolongent souvent en lignes droites dans les plans d'eau. Ces limites ont été modifiées dans les fichiers numériques cartographiques (FNC) pour suivre le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. Les FNC incluent aussi une deuxième couche cartographique représentant les lacs et certains cours d'eau et estuaires. Cette couche «d'eau» fournit des repères additionnels utiles pour la cartographie ou la simple représentation des limites. Les FNC permettent de créer des cartes thématiques et d'effectuer diverses analyses géographiques à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) ou de tout autre logiciel cartographique disponible sur le marché. Les



FNL peuvent ne pas convenir aux fins de cartographie ou de représentation des limites lorsqu'il est nécessaire que le littoral réel soit représenté. Les FNC sont offerts sous forme d'ensembles standard et sont vendus aux prix standard alors que les FNL sont disponibles sur demande aux mêmes prix.

**92F0029XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des provinces et territoires**

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des provinces et territoires font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les limites des provinces et territoires ont été normalisées de façon à répondre aux exigences de la plupart des progiciels cartographiques de poste de travail. Par conséquent, ce produit n'est pas conforme aux autres produits de la série. Le FNC des provinces et territoires est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

**92F0030XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)**

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) ont été créés en agrégeant les limites des secteurs de dénombrement (SD) du recensement de 1996. Ces deux fichiers peuvent différer légèrement du FNL fondé sur les SD de 1991 (92F0070XDB). Le FNC des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) est un nouveau produit disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes aux autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale du FNC pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des CÉF sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

**92F0031XDF Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de**

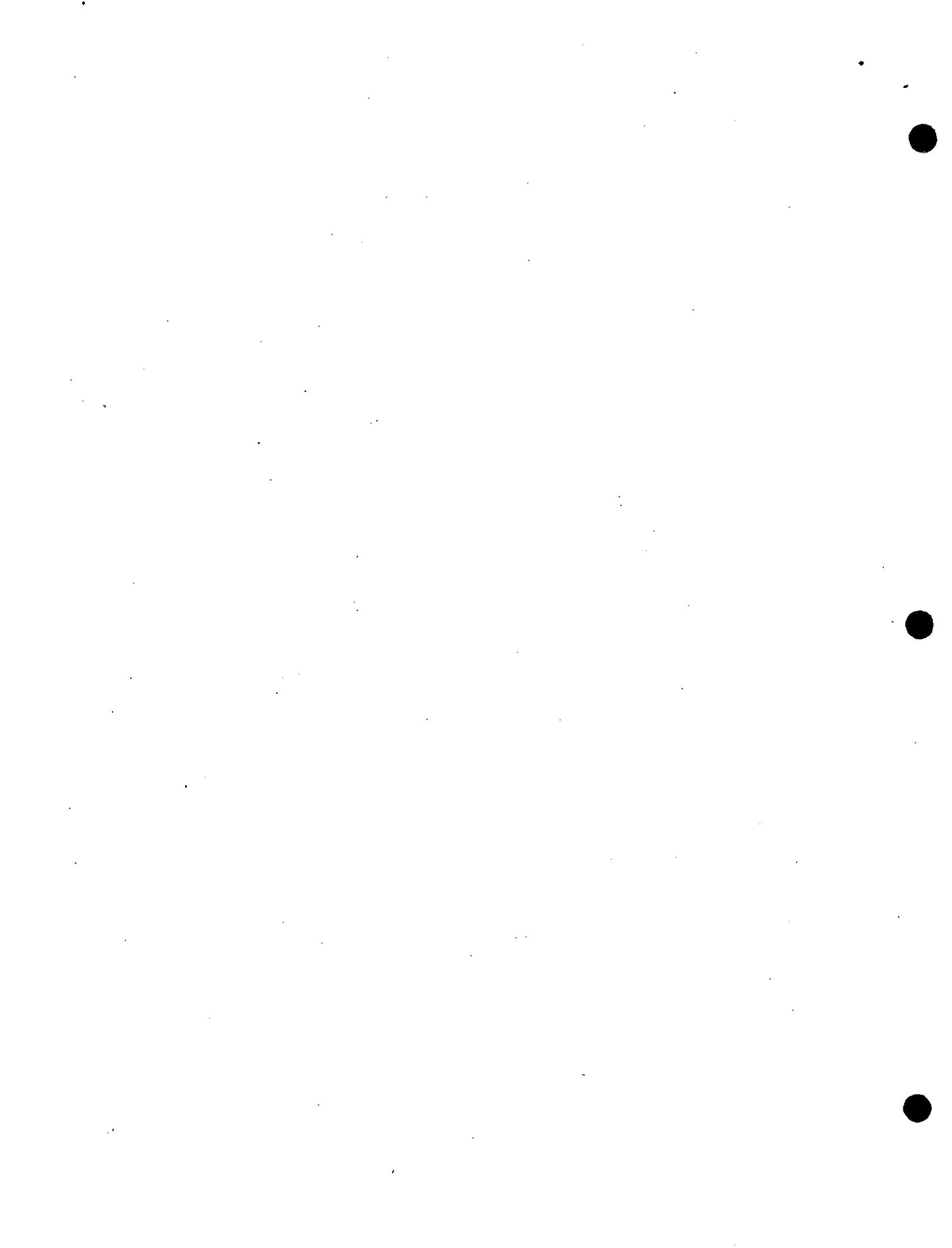
Le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) indique les limites des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) selon l'Ordonnance de représentation de 1996. Comme il ne porte pas sur un niveau géographique normalisé pour le recensement de 1996, ce fichier cartographique a été créé selon une méthode différente et n'est donc pas conforme aux autres fichiers de la série. L'utilisateur doit prendre note que les limites des CÉF utilisées pour la tenue du recensement de 1996 étaient fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987. L'Ordonnance de représentation de 1996, adoptée le 8 janvier 1996, entre en vigueur au moment de la première dissolution du Parlement se produisant au moins un an après son adoption. Le FNC des CÉF (Ordonnance de représentation de 1996) est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

**92F0032XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des divisions de recensement**

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des divisions de recensement (DR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Deux versions du FNC des DR sont disponibles. Le FNC des divisions de recensement est disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes à celles de tous les autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des DR sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

**92F0033XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement**

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement unifiées font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des subdivisions de recensement unifiées est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et les provinces et territoires.



**92F0034XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement**

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement (SDR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des SDR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, ainsi que pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement.

**92F0035XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement**

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) de 1996 font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RMR et AR est offert pour le Canada sous forme

**92F0036XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de recensement**

L'utilisateur du Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de recensement (SR) de 1991 remarquera une grande différence entre le produit de 1991 et celui de 1996. En 1991, les limites et les plans d'eau étaient intégrés sur une seule couche cartographique. Les limites de 1996 suivent le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. L'utilisateur peut distinguer les autres rives (plans d'eau intérieurs) en superposant la couche «hydrographique» distincte. Le FNC des SR de 1996 est conforme à tous les autres niveaux géographiques normalisés. Ce n'était pas le cas en 1991. Le FNC des SR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en SR.

**92F0037XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions urbaines**

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions urbaines (RU) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RU est offert

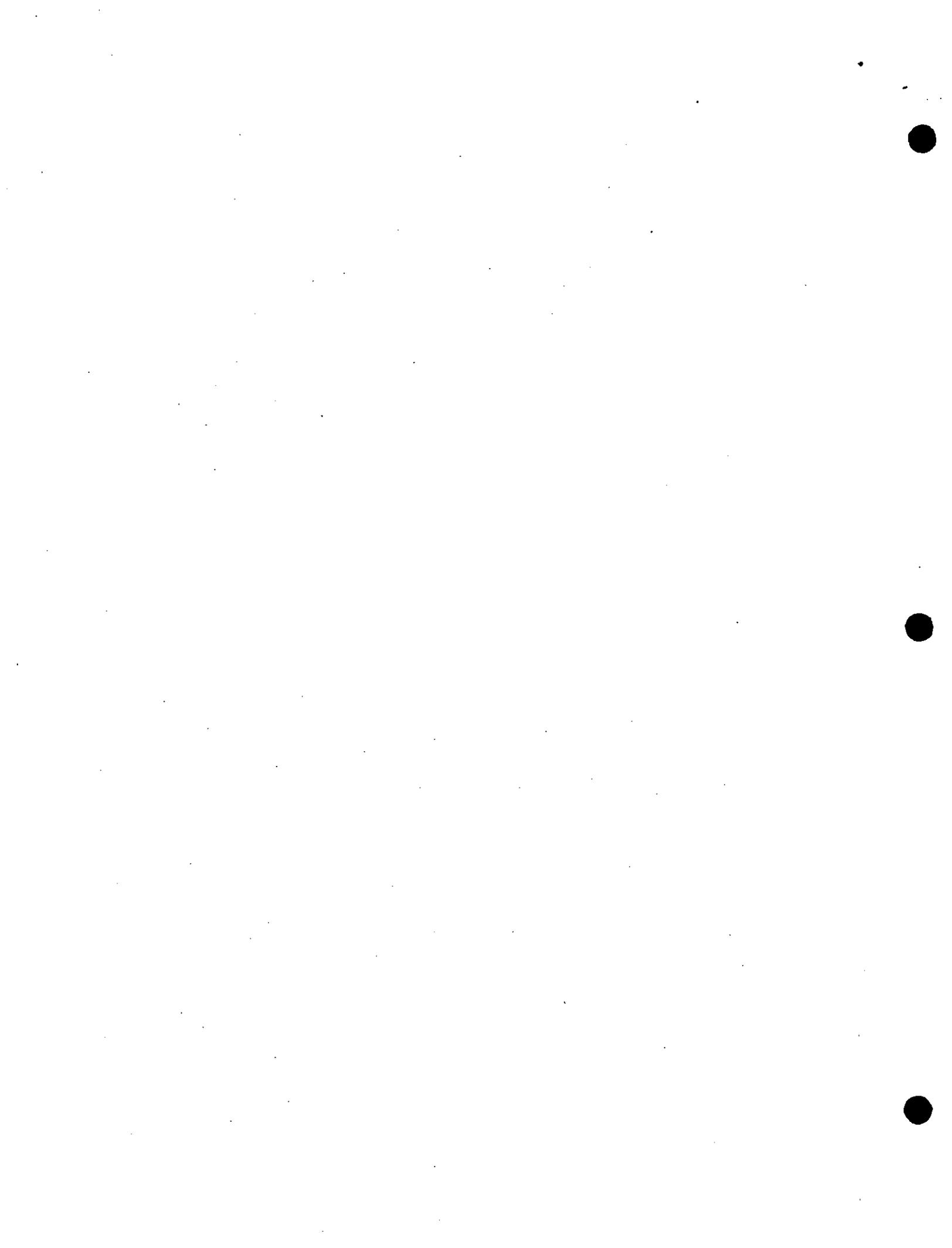
**92F0038XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des localités désignées**

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des localités désignées (LD) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les LD forment un nouveau niveau de régions géographiques normalisées pour le recensement de 1996. Le FNC des LD est offert pour le Canada

**92F0039XDF Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996**

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions de tri d'acheminement (RTA) du recensement de 1996 décrit les limites des RTA établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. En procédant à l'analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement. Le FNC des RTA du recensement de 1996 est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

**92F0040XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement**



Le Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de dénombrement (SD) est offert pour la première fois. En 1991, seul le Fichier numérique des limites (FNL) des SD était disponible. Le FNC des SD est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, les régions métropolitaines de recensement et certaines

La Division de la géographie s'occupe de garder à jour une base de données du réseau routier des plus grands centres urbains du Canada. Bien que cette base de données s'applique à moins de 1 % de la superficie des terres du Canada, elle représente 62 % de la population totale du Canada. Plusieurs produits proviennent de cette base de données, notamment les fichiers du réseau routier (très détaillés), les Fichiers schématiques du réseau routier (moins détaillés) et

#### **92F0024XDF Fichiers du réseau routier (FRR)**

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques représentant le réseau des rues de la plupart des grands centres urbains du Canada. Ces fichiers renferment aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (tels que l'hydrographie, les voies ferrées et les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (comme le nom des rues et des traits hydrographiques ainsi que les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les rues et les adresses sont mises à jour d'après les données recueillies le 14 mai 1996, jour du recensement. Utilisés avec le logiciel approprié de l'utilisateur, les FRR peuvent servir à la préparation d'itinéraires, à la planification des services de livraison et à la production de cartes. Les FRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard), les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

#### **92F0025XDF Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR)**

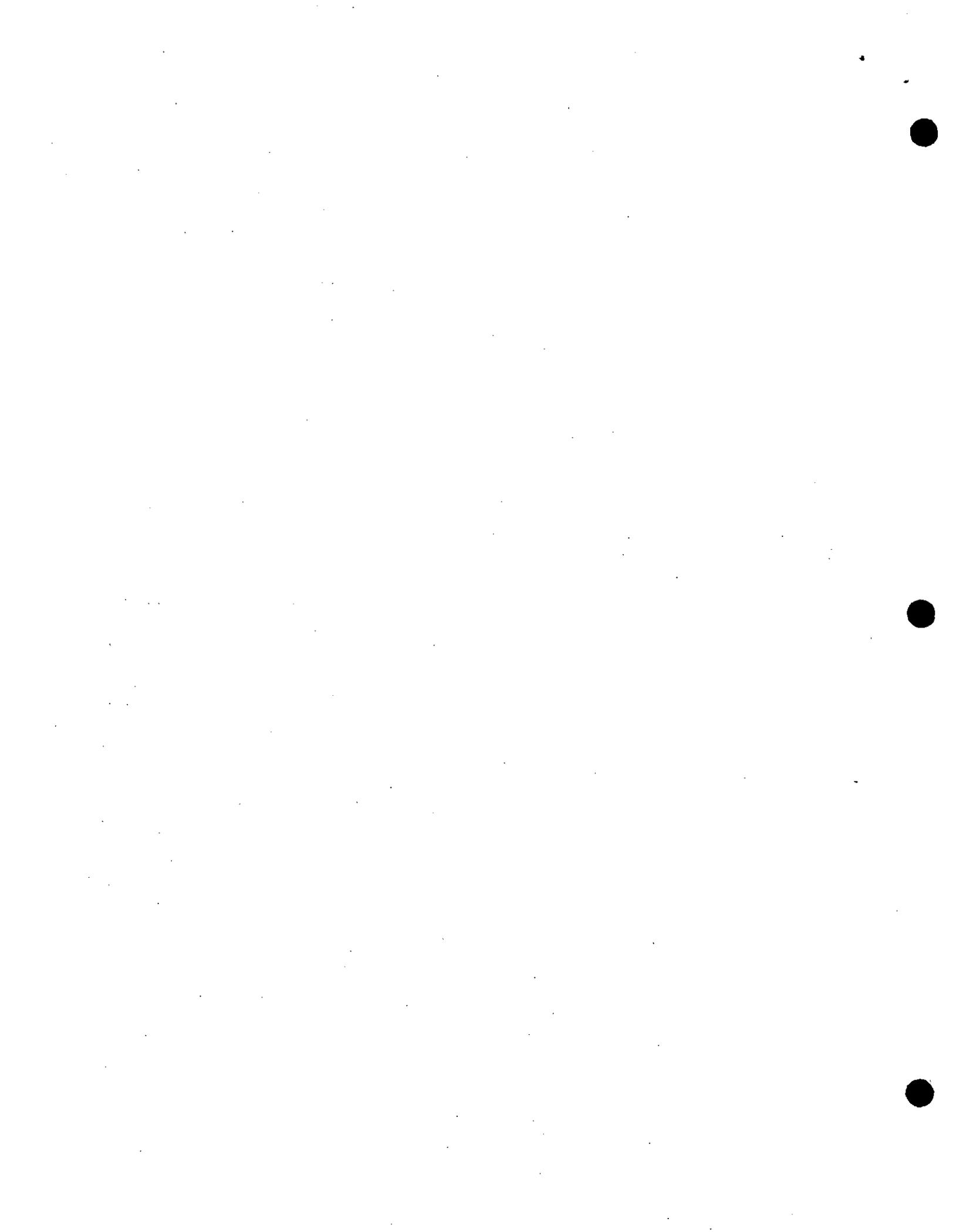
Les fichiers schématiques du réseau routier (FSRR) sont des fichiers du réseau routier élagués qui comprennent des traits de référence cartographique tels que les principales rues (avec le nom des rues, mais pas les tranches d'adresses) et certaines voies ferrées qui servent à établir les limites des secteurs de recensement. Les FSRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

#### **92F0100XDF - 92F0136XDF Fichier du réseau routier et d'extension des traits (FRRET)**

Les Fichiers du réseau routier et d'extension des traits (FRRET) sont des fichiers numériques qui permettent d'élargir la couverture des Fichiers du réseau routier (FRR) jusqu'aux limites fixées pour la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement (RMR/AR). Chaque FRRET comprend le FRR et un réseau de routes et de traits, provenant de la Base nationale de données topographiques (BNDT), qui couvre la portion du territoire comprise entre les limites des FRR et celles des RMR ou des AR. La partie des FRRET qui provient de la BNDT ne comprend pas de tranches d'adresses.

Au total, 29 centres sont compris dans le FRRET. La couverture des FRR est partielle dans le cas de 26 RMR et AR et nulle dans celui de trois AR.

Compte tenu de la possibilité que les traits prolongés du FRRET ne correspondent pas à ceux des fichiers normalisés des limites, les clients qui veulent se procurer une trousse complète des RMR/AR peuvent également faire l'acquisition de fichiers corrigés des limites (pour obtenir des renseignements précis à ce sujet, veuillez vous reporter aux sections portant sur les FNL/FNC des secteurs de recensement, les FNL/FNC des subdivisions de recensement et les FNL/FNC des secteurs de dénombrement).



**92F0026XDB Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI)**

Le Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI) renferme les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 pour les côtés d'îlot des centres urbains inclus dans les fichiers du réseau routier (92F0024XDF). Par côté d'îlot, on entend généralement un côté de rue situé entre deux intersections consécutives; il s'agit en outre de la plus petite unité géographique pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Le FDCI permet aussi, grâce à des codes géographiques, de relier le côté d'îlot à tous les autres niveaux géographiques normalisés (secteurs de dénombrement et niveaux supérieurs). Ce fichier contient le nom des rues avec les tranches d'adresses correspondantes ainsi que les coordonnées d'un point représentant le centre approximatif de chaque côté d'îlot. Les FDCI sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les grands centres urbains.

Les produits basés sur les codes postaux décrits ci-dessous sont fondés sur les codes postaux obtenus régulièrement auprès de la Société canadienne des postes. Deux autres produits décrits ci-dessus, Chiffres des codes postaux (92F0086XCB) et Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996 (92F0039XDF), sont basés sur les codes postaux inscrits par les recensés sur les questionnaires du recensement.

**92F0027XDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP)**

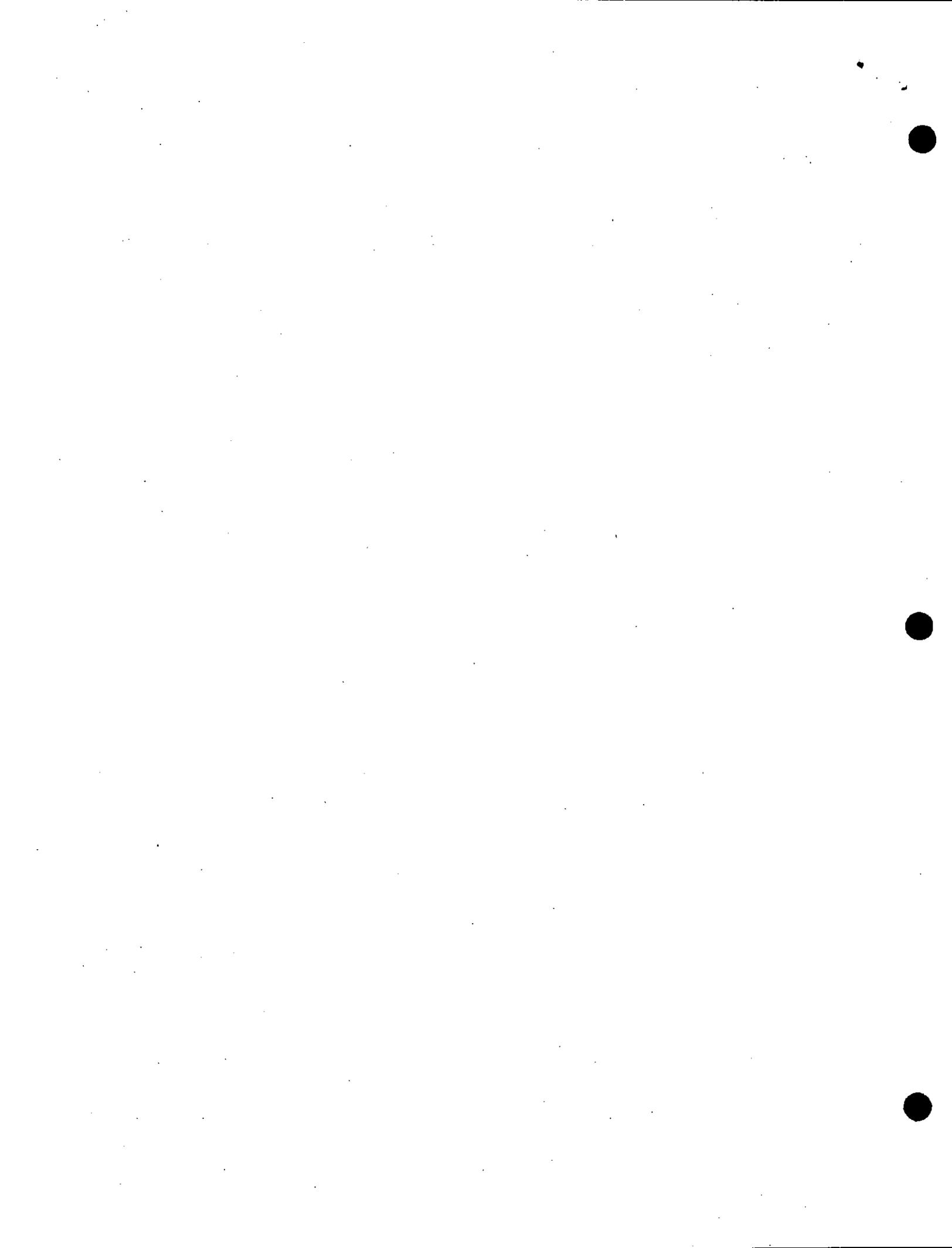
Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces et territoires et les grands centres urbains.

**92F0027UDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP) — Mise à jour**

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent de nouveaux codes postaux entrant en vigueur à compter du mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur depuis le mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le FCCP (92F0027XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour au tarif des mises à jour. Les abonnés aux mises à jour du FCCP profitent d'un rabais additionnel sur les mises à jour. Selon les conditions d'abonnement, ils devront payer à l'avance au moins un fichier mis à jour par année jusqu'à ce que le FCCP du recensement de 2001 soit diffusé. Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les provinces et territoires.

**92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)**

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions — (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon).



---

**92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de**

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent

F (92F0028XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour aux tarifs des mises à jour. Ces dernières sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions —provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon.

**Services****97C0005 Service de géocodage**

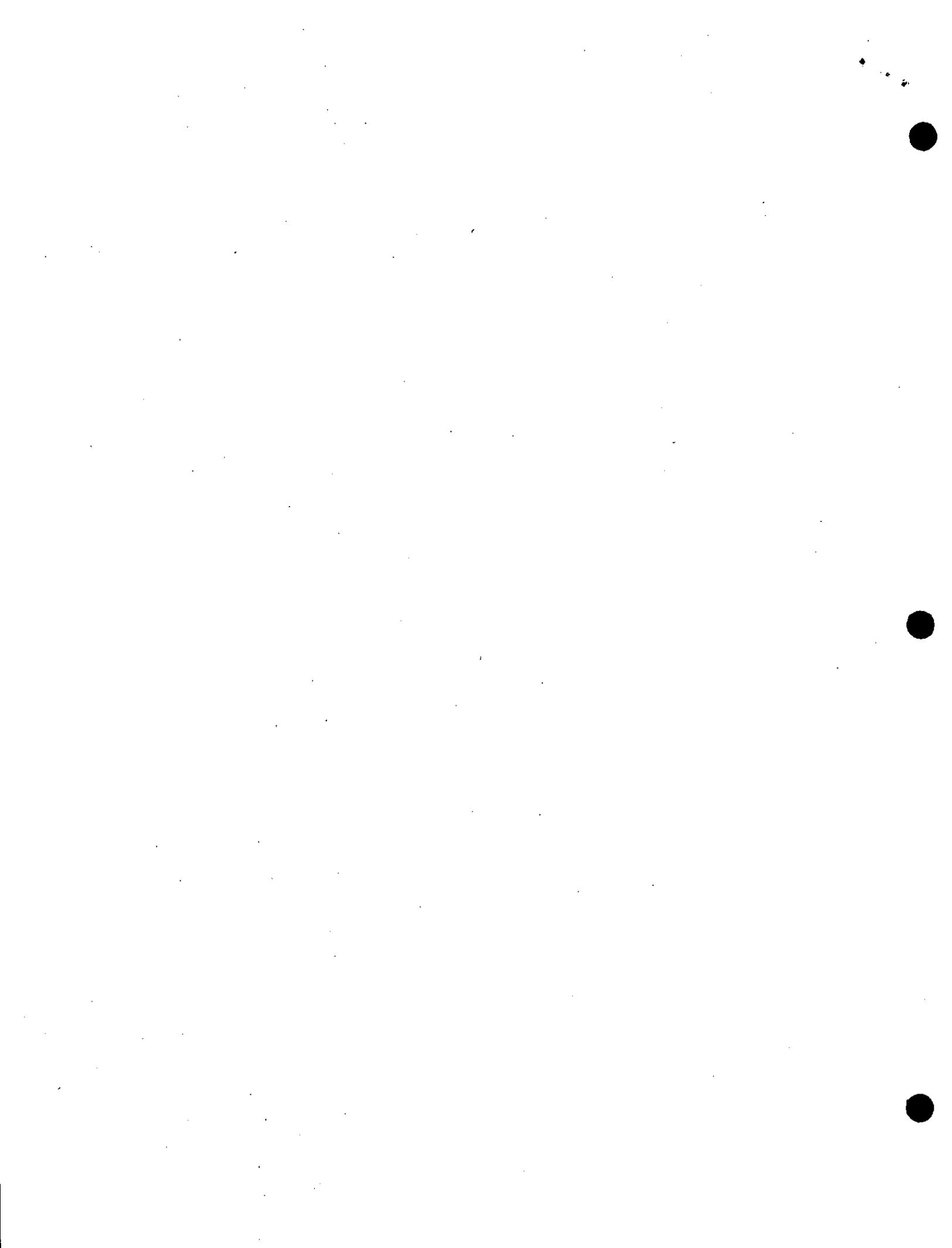
Le service de géocodage permet à l'utilisateur de définir lui-même les régions géographiques (régions définies par l'utilisateur ou agrégations de régions géographiques normalisées du recensement) pour lesquelles il veut obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir de l'agrégation de côtés d'îlot des grands centres urbains couverts par les Fichiers du réseau routier ainsi que de l'agrégation de secteurs de dénombrement des petits centres urbains et des régions rurales. L'utilisateur est donc en mesure d'obtenir des données du recensement pour toutes ces régions personnalisées. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie

**97C0006 Services géographiques personnalisés**

Si les produits géographiques normalisés ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, ce dernier peut faire appel aux Services géographiques personnalisés, lesquels élaborent, selon les demandes spéciales, des produits géographiques non normalisés. L'utilisateur peut obtenir les fichiers numériques cartographiques sous une autre forme et des extractions particulières de données ainsi que des manipulations ou regroupements de données spéciales provenant de l'un des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, des attributs, des limites et du réseau routier). L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la nature et de la complexité de la demande.

**97C0007 Cartes géographiques personnalisés**

Des cartes thématiques et d'autres cartes personnalisées peuvent être produites en réponse à une demande spéciale. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la complexité de la demande.



## **Entente de licence pour l'utilisation restreinte d'un produit de données**

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «l'utilisateur») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente.

Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s). Ce produit de données peut être utilisé uniquement par vous ou à l'intérieur de votre organisme, selon le cas. Aucune partie de ce produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente ne doit être vendu, loué, donné à bail, prêté, -licence, ni transféré à une autre personne ou un autre o

utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit, ou service, de données à des fins de diffusion ou de mise en marché, sans une autorisation permettant d'en faire ainsi. L'utilisateur ne peut ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit le logiciel qui fait partie de ce produit

L'utilisateur ne peut transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plusieurs utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais

Ce produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage quelle qu'en soit la cause.

La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si l'utilisateur ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, l'utilisateur doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada, ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

Il VOUS INCOMBE de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente:

**TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉS ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉ DE LA PRÉENTE ENTENTE. Pour obtenir de plus amples renseignements,**

Services de concession des droits de licence      Tél.: (613) 951-8211

Division de la commercialisation                      Téléc.: (613) 951-1134

Statistique Canada

Ottawa (Ontario)

Révisée le 11 décembre 1996

Ca 005

STATISTICS CANADA LIBRARY  
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA



1010305424